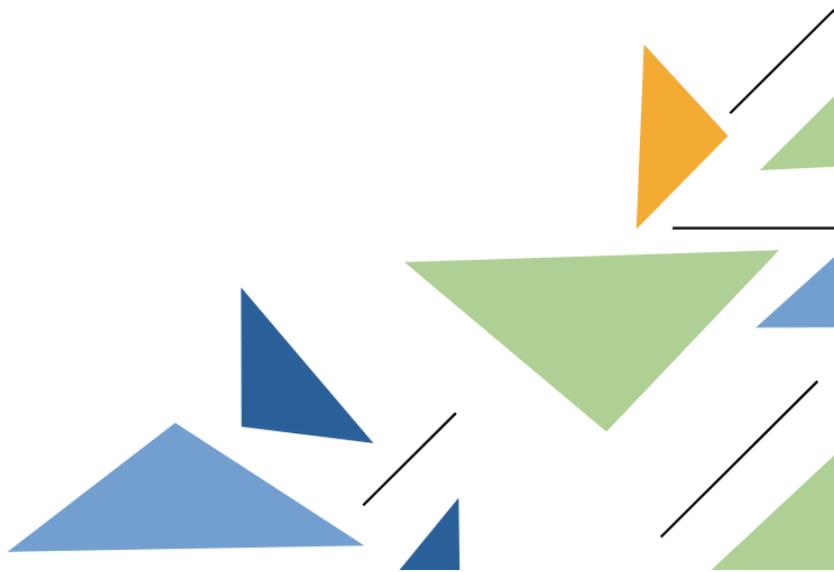


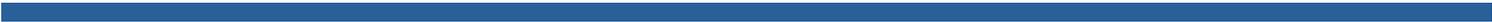
SCORAN

EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

VERSION N°4
JUN 2023

Stratégie de COhérence Régionale
d'Aménagement (et d'usages) Numérique
en région Centre-Val de Loire





SOMMAIRE

ÉDITORIAL	4
Rappel des objectifs de la SCORAN et principes d'actions	5
PARTIE I LES ENJEUX	8
Enjeu transversal Favoriser la féminisation des métiers du numérique	9
Enjeu d'inclusion Favoriser l'accès aux infrastructures et lutter contre l'exclusion numérique	9
Enjeu de performance Mettre le numérique au service des politiques publiques	11
Enjeu d'avenir Développer la formation et l'innovation dans un écosystème sécurisé	12
PARTIE II GOUVERNANCE	14
ANNEXES	15
Annexe 1 : fiches animations et projets	15
	16
Sommaire des fiches animations et projets	16
Annexe 2 : Déploiement des infrastructures	51
I- Fibrage	51
II- Téléphonie mobile	52
Annexe 3 : Bilan SCORAN V3	53

ÉDITORIAL



C'est peu dire que les outils numériques ont changé nos vies.

La période de pandémie et ses trois confinements successifs, est venue accélérer les usages d'internet et de toutes les communications à distance. Nous sommes quotidiennement en connexion à travers ces flux d'ondes et de signaux qui transportent des messages de toutes sortes, mettent à disposition un champ de connaissances extraordinaire, dynamisent l'économie et le rythme de nos interactions.

Mais chacun le sait aussi, il est indispensable de nous protéger des dérives et des excès de ces outils intrusifs, parfois porteurs de mensonges et de manipulations, fragiles quand ils portent les attaques des ennemis de la démocratie et des pirates, oublieux aussi de celles et ceux qui n'ont pas les codes et les habiletés pour en manipuler les interfaces.

En ce domaine aussi, du numérique, notre République doit être protectrice, et défendre nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

L'État et la Région partagent une volonté très forte de modifier substantiellement les conditions d'accès des femmes aux métiers du numérique. La situation actuelle, avec environ 15 % seulement de femmes dans les métiers techniques en particulier, crée une perte de compétitivité inquiétante pour nos territoires et nos entreprises.

À travers la Stratégie de COhérence Régionale d'Aménagement et des usages du Numérique (SCORAN), dont nous vous proposons ici la quatrième version, l'État a le projet de susciter la concertation de l'ensemble des parties prenantes de l'action publique, en premier lieu la Région et l'ensemble des collectivités locales, pour établir une feuille de route commune, un projet numérique partagé.

Plus d'une centaine de structures et organisations ont contribué à ce travail qui vise à mettre en cohérence les initiatives et les travaux des entités publiques à l'échelle de la région Centre – Val de Loire, afin de favoriser une vision commune des enjeux autour du numérique, d'engager des mutualisations de moyens, de nourrir un esprit de coopération et de confiance.



Régine ENGSTRÖM

Préfète de la région Centre-Val de Loire



François BONNEAU

Président de la Région Centre-Val de Loire

Rappel des objectifs de la SCORAN et principes d'actions



La stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCORAN), vise avant tout à coordonner les actions menées par les différentes parties prenantes de l'action publique dans le champ du numérique.

Il est apparu, au sortir de la période de forte pandémie de 2020-2021, qu'il serait nécessaire de réviser la SCORAN afin de prendre en compte à la fois les évolutions des usages numériques ainsi que les nouveaux enjeux de sobriété et de sécurité notamment.

Comme pour les versions précédentes, un travail d'animation et de rédaction a été confié au GIP RECIA, structure de mutualisation régionale dans le domaine du numérique.

De nombreux partenaires ont été associés à cette rédaction. En particulier, le Conseil régional a contribué à travers sa « stratégie régionale du numérique » votée en décembre 2022, appuyée sur les travaux du Conseil régional du numérique récemment élargi et renouvelé.

Des réunions de concertation ont été organisées, notamment en juillet 2022 à l'échelle régionale. Une dizaine de groupes de travail thématiques se sont réunis, mobilisant des outils de concertation et de co-production. Enfin, la Commission régionale de Stratégie Numérique (CRSN) du 26 juin 2023 a validé la quatrième version de la SCORAN en Centre - Val de Loire.

Nous avons fait profit de l'expérience des versions précédentes de la SCORAN, qui est devenue un document de référence pour les grandes contractualisations.

Il apparaît indispensable de se proposer quelques grands principes d'éthique, de souveraineté, de sobriété et de mixité.

Éthique :

La puissance des outils numériques et leur omniprésence dans toutes les circonstances de la vie sociale peuvent susciter une défiance, et induire des doutes sur les usages de la donnée. Notre modèle républicain et ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité peut être mis en cause, tandis que chaque citoyen attend de l'État et des acteurs publics en général, la protection et le respect. Une crainte légitime peut naître devant la puissance des outils d'intelligence artificielle. Comme toutes les avancées technologiques, l'IA fait émerger de grands espoirs pour la recherche et le partage des connaissances, et suscite dans le même temps les plus grandes interrogations sur sa maîtrise pour éprouver le vrai, le juste, le bon. Quelles seront les conséquences pour l'emploi, la perception de ce qui est réel ou artificiel, le lien social ?

Différentes lois sont venues encadrer l'utilisation des outils numériques, comme la loi pour une République numérique, ou le Règlement général sur la protection des données. Mais au-delà de ces repères fondamentaux, et alors que les technologies ne cessent de progresser, il apparaît nécessaire de remettre continuellement en question l'opportunité des initiatives, de débattre, d'ouvrir des

moments de réflexion partagée autour de l'éthique de l'action publique dans le champ du numérique.

Depuis quelques années désormais, le Conseil régional a pris l'initiative d'organiser les « Human Tech Days », en souhaitant associer humanisme et technologies. Dans ce cadre, il a proposé chaque année à des chercheurs en sciences humaines, à des philosophes d'aider la communauté des acteurs du numérique à réfléchir aux enjeux, aux risques, mais aussi aux opportunités qui s'annoncent dans notre société de communication. Ces initiatives pourraient être démultipliées sur l'ensemble des villes de la région, et faire l'objet d'une plus forte médiatisation.



Souveraineté :

La dépendance de notre pays aux technologies numériques américaines et asiatiques est certaine. Cependant c'est à l'échelle de l'Europe que de nombreuses initiatives, qui combinent des démarches de recherche et de protections juridiques, concrétisent la volonté d'une plus grande souveraineté de notre continent et de notre nation.

En région, nous pouvons agir sur plusieurs leviers, en nous appuyant sur les compétences des entreprises locales, dans le respect du code des marchés publics, et en privilégiant des outils numériques libres.

Le choix d'utiliser des logiciels libres en alternative aux outils proposés par les Gafam a été réaffirmé au niveau national, en particulier par la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM). On doit noter que les politiques marketing des Gafam, qui mettent à disposition leurs outils gratuitement pour l'éducation, et s'imposent comme un quasi-standard dans les entreprises, rendent le choix des logiciels libres plus difficile. À plus long terme néanmoins, il apparaît clair que les organisations publiques notamment ont un intérêt économique à créer et choisir des communs numériques en logiciels libres, améliorant du même coup la souveraineté, en particulier dans la gestion des données.



Alors que la plus grande partie des applications s'inscrit désormais dans « les nuages », la question de savoir où sont stockées les données, en particulier les données publiques, revêt une grande importance. Au-delà des aspects de confidentialité (le Patriot Act et le Cloud Act autorisent toujours le Gouvernement américain à connaître les données stockées par les entreprises américaines, même en dehors des États-Unis), il est important que notre pays garde et développe une capacité d'analyse des données, car c'est souvent sur cette fonction que se créent de nouvelles activités et que se détermine la véritable souveraineté. Pour ce faire, il est essentiel de disposer de datacentres en France (et si possible en région), de susciter des compétences en calcul haute-performance, en sciences des données, en cybersécurité notamment.

Sobriété :

La fabrication et l'utilisation des outils numériques impliquent la mobilisation de matériaux et d'énergies, avec des impacts forts sur la nature. Selon l'ADEME, 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre sont liées au numérique qui consomme environ 10 % de l'électricité du pays. Tous les acteurs de la chaîne de ces consommations doivent s'impliquer afin de contrôler et si possible de réduire cet impact. Cela passe par des actions de sensibilisation, et par des choix d'organisation, de consommation et de réemploi, à différentes échelles.



Mixité :

La part des femmes dans les métiers du numérique n'est que de 27 % et elle est de moins de 16 % dans les fonctions techniques. Cette situation est très alarmante quand on prend en considération l'importance de ces technologies dans le développement de notre économie. Au-delà d'une nécessaire prise de conscience des stéréotypes de genre lors des différents rendez-vous d'orientation scolaire et professionnelle, il est proposé, en transversalité de la SCORAN, de mettre en œuvre des actions résolues afin de rendre les métiers du numérique plus attractifs pour les femmes, de valoriser leurs apports et leurs perspectives de responsabilités dans ce secteur.



Partie I

LES ENJEUX



Nous avons choisi d'organiser nos travaux autour de quatre enjeux majeurs :

- Enjeu transversal : favoriser la féminisation des métiers du numérique.
- Enjeu d'inclusion : garantir l'accès aux infrastructures et lutter contre l'exclusion numérique.
- Enjeu de performance : mettre le numérique au service des politiques publiques.
- Enjeu d'avenir : développer la formation et l'innovation dans un écosystème sécurisé.

Pour chacun de ces enjeux, nous avons le souhait d'animer la communauté des acteurs impliqués dans l'action publique, et de faire émerger des projets importants puis de les concrétiser.

En annexe 1, on trouvera donc des fiches « animation » et des fiches « projet », constituant une véritable feuille de route partagée entre l'État et le Conseil régional. Elle aura vocation à évoluer dans le temps, lorsque les projets auront été réalisés ou abandonnés, et que naîtront d'autres initiatives à soutenir.

Enjeu transversal

Favoriser la féminisation des métiers du numérique

Sur les 82 000 projets de créations de postes recensés en 2022 dans les filières du numérique en France, 61 % sont jugés « difficilement réalisables », car le secteur est privé d'un vivier majeur de talents : les femmes ne représentent que 26,9 % des effectifs dans ces métiers du numérique et moins de 16 % dans les fonctions techniques.

La place des femmes dans les filières de formation aux métiers techniques du numérique est un sujet de préoccupation majeure et les professionnels du secteur tirent la sonnette d'alarme.

L'État et le Conseil régional unissent leurs efforts pour déployer une démarche ambitieuse, posant cet enjeu en transversalité de tous les projets de la SCORAN.

En annexe, sur ce thème, on trouvera une fiche animation « [Féminisation des métiers du numérique](#) ».



Enjeu d'inclusion

Favoriser l'accès aux infrastructures et lutter contre l'exclusion numérique

Sous l'impulsion du plan France Très Haut débit lancé par l'État en 2013, la France est actuellement le pays le mieux fibré d'Europe, et les engagements du « 100 % fibre » seront atteints dans notre région Centre – Val de Loire avant l'échéance de décembre 2025. Comme partout en France, il faudra être particulièrement attentif à la complétude du fibrage optique dans la périphérie des agglomérations en zone dite « AMI » (Appel à Manifestation d'Investissement). Pour leur part, les RIP (Réseaux d'Initiatives Publiques), déploient actuellement à bon rythme sur chacun des départements de la région.

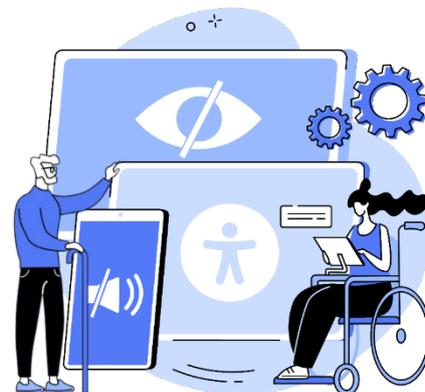
On sait que l'ingénierie financière doit être confirmée pour finaliser les plans de fibrage sur le Berry, qui ne bénéficie pas de l'investissement privé sur ses espaces ruraux, ce qui nécessite des efforts complémentaires des financeurs publics, à travers le Contrat de Plan État-Région et la mobilisation des fonds européens.

Selon les territoires, on note que les problèmes de qualité des connectiques dans les points de

mutualisation et de branchement optique peuvent apparaître. À travers ces situations, on repère l'importance d'une forte concertation aux différentes échelles territoriales, notamment pour anticiper l'abandon des communications sur le fil de cuivre, qui irrigue actuellement tout le tissu urbain et rural, et sera « décommissionné », c'est-à-dire désactivé progressivement par Orange d'ici 2030.

En janvier 2018, l'Arcep et le Gouvernement annonçaient des engagements pris par les opérateurs pour accélérer la couverture mobile des territoires : c'est le New Deal mobile, dont le volet de déploiement de couverture ciblée (DCC) a permis aux « équipes mobiles », animées par les préfetures et associant les collectivités locales, de réaliser les études de couverture mobile, de négocier avec les opérateurs et de faire remonter les besoins de création de pylônes de téléphonie complémentaires. Ce travail partenarial va se poursuivre.

Il n'est pas très simple de savoir quel sera l'impact des réseaux de satellites en cours de déploiement.



De même, on ne sait pas encore si la 5G s'apparentera à une amélioration de la 4G ou si elle ouvrira des usages très différents, offrant de nouvelles opportunités d'usages et accentuant un risque de fracture territoriale.

Les études de l'INSEE nous apprennent que 20 % de nos concitoyens sont « en illectronisme », c'est-à-dire qu'ils sont en difficulté pour réaliser une démarche administrative sur internet ou pour effectuer un achat en ligne par exemple.

On repère que la plus grande partie se compte parmi les retraités, puis parmi les personnes n'ayant pas suivi d'études longues ou ayant des revenus plus faibles que la moyenne.

Face à la digitalisation grandissante des services, qu'ils soient publics ou marchands, l'expérience commune est que chacun se retrouve régulièrement en difficulté, et qu'il ne faut pas confondre, même pour les plus jeunes, une habileté sur un jeu ou un réseau social, et une capacité réelle à naviguer en citoyen éclairé.

Au-delà de l'inclusion numérique face à l'illectronisme, pour laquelle beaucoup est fait et reste à faire, la transformation numérique appelle un accompagnement de tous les citoyens et de tous les territoires, à un rythme et selon des modalités à adapter.

Sur ce premier enjeu, nous avons les fiches « animation » et « projet » suivantes : Animation sur « [Suivi régional des infrastructures numériques](#) » et « [inclusion numérique](#) » Projets « [Les projets numériques de territoire](#) », « [Accessibilité handicap](#) ».

Enjeu de performance

Mettre le numérique au service des politiques publiques

À travers la digitalisation des services publics, chacun attend des améliorations, un progrès. On peut distinguer l'amélioration interne aux administrations et les améliorations du service pour les usagers des services publics, en rendant accessibles les interactions à toute heure, en conservant la mémoire des informations (« Dites-le-nous une fois »), en améliorant l'information sur le suivi des demandes.

Bref, on attend du numérique qu'il augmente la qualité du service public, dans tous les champs où il se déploie. Si beaucoup a été accompli, il reste beaucoup à faire, en prenant en compte notamment l'illectronisme d'environ 20 % de nos concitoyens, en restant réaliste et attentif face aux dysfonctionnements informatiques, à la déshumanisation des échanges, aux fausses évidences et au vocabulaire.

Au niveau national, de nombreuses initiatives sont prises, et on parle parfois « d'État plateforme », proposant des ressources centralisées et cohérentes. France Connect en est le prototype. Au niveau régional, des initiatives complémentaires peuvent être proposées, comme la fourniture d'un Espace Numérique de Travail à tous les élèves. L'articulation de ces initiatives, l'appropriation des outils par les citoyens et les organisations, l'émergence de nouveaux services publics numériques exigent des concertations et des co-constructions.



Dans notre société de communication, il apparaît de plus en plus que les données ont une valeur propre, qui se démultiplie quand s'y ajoutent des recoupements, des agrégats, des analyses, des mises en valeur.

Mais on pourrait dire aussi qu'une donnée, en soi, ne vaut presque rien. C'est parce qu'elle est décrite (métadonnées), inscrite dans un référentiel, interopérable, normée, datée, contextualisée, qu'elle est susceptible de prendre de la valeur et de devenir un « commun ».

La question de savoir qui l'a produite a aussi de l'importance, et de quelle manière. La notion de « tiers de confiance » est apparue et s'applique très naturellement aux acteurs publics, parties prenantes d'un État démocratique, rigoureux, stable.

À partir du moment où les données sont publiques, mais pas uniquement, on est tenté d'y voir des communs, c'est-à-dire des objets qui appartiennent à tous, et par là échappent à une gestion privée tournée vers le profit de quelques-uns.

Dans la réalité, pour que vive un « commun », il faut aussi l'organisation et l'effort de toute une communauté, partageant une vision, des défis fédérateurs, des objectifs intermédiaires, des

processus concertés dans le cadre d'une gouvernance partagée. Il faut susciter une véritable économie afin de garantir une valeur objective et une pérennité au système de données.

Sur ce deuxième enjeu, nous avons les fiches « animation » et « projet » suivantes :

Animation sur « Innovation numérique des services de l'État », « Numérique et santé », « Numérique et agriculture », « Numérique et mobilités », « Accès à la culture par le numérique », « Réseau régional de la donnée territoriale ».

Projets « Arts numériques et créativité », « Référentiels géomatiques mutualisés », « Connaissance et suivi des ZAE », « Datacentre », « Challenge open-data », « Valise ONE ».

Enjeu d'avenir

Développer la formation et l'innovation dans un écosystème sécurisé



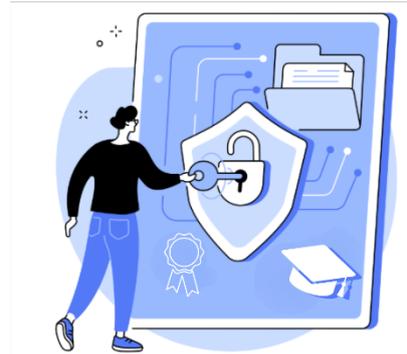
Si toutes les activités sont impactées par le numérique, cela signifie aussi un énorme besoin de compétences et donc de formations tant initiales que continues. Il en va de la compétitivité globale de notre territoire, de son attractivité aussi. Or, les besoins en formation sont immenses et actuellement insuffisamment couverts.

La région Centre – Val de Loire a toujours bénéficié de la présence d'innovateurs et de chercheurs, d'entrepreneurs et d'artistes qui inscrivent leurs démarches dans le mouvement mondial de la créativité et de l'invention. Désormais, le numérique est à la fois un outil et un contexte qui s'impose, car il fournit des moyens de performance, il ouvre de nouvelles possibilités d'analyse et de propositions, il détermine une capacité de puissance et de rayonnement.

C'est pourquoi, collectivement, les acteurs des communautés numériques proposent des projets et des démarches qui repoussent encore plus loin les possibilités de comprendre, de partager, d'innover avec le numérique.

Dans un monde qui prend conscience de la finitude des ressources naturelles et énergétiques, chaque infrastructure numérique, chaque écran, chaque ordinateur doit aussi être pris en compte pour ce qu'il contient de métaux rares et de plastiques non réutilisables, pour ce qu'il a nécessité d'eau et d'électricité pour être fabriqué, de pétrole pour être transporté. Ensuite, il nous faut prendre en compte, pour chaque usage, les coûts de transfert des informations et de stockage dans les datacentres. La sobriété, nous l'avons évoqué en introduction de cette stratégie, est un principe d'action.

Mais puisque les informations ont pris une telle valeur et une telle importance dans notre société, qu'elles sont aussi devenues un enjeu de piratage, de chantage, de guerre, alors la cybercriminalité explose, et s'en protéger devient une exigence fondamentale pour notre démocratie, ses organisations, son économie, ses citoyens.



Ce contexte de risques apporte une complexité nouvelle à tous les projets numériques. Il implique tout d'abord des prises de conscience, et donc une sensibilisation de tous, une culture partagée des enjeux et des réflexes à acquérir, le respect d'un certain nombre de questionnements à poser dans toutes nos démarches : quel sera l'impact écologique d'une nouvelle initiative ? Comment diminuer cet impact ? Respectons-nous les données personnelles ? Nos données sont-elles suffisamment protégées ?

Sur ce troisième enjeu, nous avons les fiches « animation » et « projet » suivantes :

Animation sur « [Territoire numérique éducatif du Cher](#) », « [Campus des métiers et des qualifications TransNum](#) », « [Réseau régional du numérique responsable](#) », « [IA Loire Valley](#) », « [Réseau régional des acteurs cyber](#) ».

Et les projets « [E-portfolio de compétences](#) », « [Filière de réemploi](#) », « [Territoires durables et connectés](#) », « [Climate Data Hub](#) », « [E-DIH](#) », « [Recor](#) », « [Junon](#) », « [CSIRT cyberRéponse](#) », « [Campus Cyber](#) », « [Pro3](#) », « [French Tech Central](#) ».

Partie II

GOUVERNANCE



La commission régionale de stratégie numérique (CRSN) comme instance de suivi de la SCORAN.

La SCORAN est sous la responsabilité de la Préfète de région, qui associe le Président du Conseil régional à la démarche.

La commission régionale de stratégie numérique (CRSN) est une instance partenariale, co-présidée par la Préfète de région et le Président du conseil régional, à laquelle sont invités les préfets des départements, les représentants des Conseils départementaux, des métropoles, des agglomérations, des syndicats mixtes ouverts en charge de l'aménagement numérique, et différentes instances impliquées dans les politiques publiques numériques. On distingue les CRSN consacrées aux usages et celles dédiées au suivi des infrastructures. Les opérateurs peuvent y être invités, en particulier pour présenter leurs travaux et exposer leurs stratégies de déploiement et de fourniture de services.

S'agissant de la téléphonie mobile, une « équipe projet » a été constituée dans chaque département.

Le GIP RECIA, qui associe l'État et la Région, est sollicité pour rédiger la SCORAN, puis en mettre en œuvre des aspects précis. Il contribue à l'ensemble des projets.

La CRSN est l'instance de pilotage de la SCORAN. Elle se réunit au moins une fois par an et examine l'atteinte des objectifs par les acteurs mobilisés.

Pour chacun des enjeux définis dans la SCORAN, des fiches « animation » et des fiches « projet » sont rédigées, précisant des objectifs opérationnels, désignant un pilote, des participants attendus autour d'un animateur, des indicateurs de réalisation, des éléments de calendrier. Les fiches sont évolutives, pour s'adapter aux réalisations et aux nouvelles initiatives face aux enjeux variés.

ANNEXES



Annexe 1 : fiches animations et projets	16
Sommaire des fiches animations et projets	16
Annexe 2 : Déploiement des infrastructures	51
I- Fibrage	51
II- Téléphonie mobile	52
Annexe 3 : Bilan SCORAN V3	53

Annexe 1 : fiches animations et projets

Sommaire des fiches animations et projets

Enjeu transversal :
Favoriser la féminisation des métiers du numérique



Fiche animation n°1 : féminisation des métiers du numérique

Enjeu d'inclusion :
Garantir l'accès aux infrastructures et lutter contre l'exclusion numérique



Fiche animation n°2.1 : suivi régional des infrastructures numériques

Fiche animation n°2.2 : inclusion numérique

Fiche projet n°2.3 : les projets numériques de territoire

Fiche projet n°2.4 : accessibilité handicap

Enjeu de performance :
Mettre le numérique au service des politiques publiques



Fiche animation n°3.1 : développement de l'innovation numérique des services de l'état

Fiche animation n°3.2 : numérique et santé



Fiche animation n°3.3 : numérique et mobilités

Fiche animation n°3.4 : accès à la culture par le numérique

Fiche projet 3.5 : arts numériques

Fiche animation n°3.6 : réseau régional de la donnée territoriale :
Do.TeRR

Fiche projet n°3.7 : référentiels géomatiques mutualisés

Fiche projet n°3.8 : connaissance et suivi des ZAE

Fiche projet n°3.9 : datacentre

Fiche projet n°3.10 : challenge open data

Fiche projet n°3.11 : valise offre numérique essentielle

Fiche projet n°3.12 : Net-Irrig

Enjeu d'avenir :

Développer la formation et l'innovation dans un écosystème sécurisé



Fiche animation n°4.1 : territoire numérique éducatif du cher

Fiche projet n°4.2 : e-portfolio de compétences

Fiche animation n°4.3 : campus des métiers et des qualifications
excellence – transnum

Fiche animation n°4.4 : réseau régional du numérique responsable

Fiche projet n°4.5 : filière de réemploi

Fiche projet n°4.6 : territoires durables et connectés

Fiche projet n°4.7 : climate data hub

Fiche projet n°4.8 : Loire Valley Data Hub

Fiche projet n°4.9 : RECOR

Fiche animation n°4.10 : IA Loire Valley

Fiche projet n°4.11 : JUNON

Fiche animation n°4.12 : réseau régional des acteurs cyber

Fiche projet n°4.13 : CSIRT cyberRéponse

Fiche projet n°4.14 : CAMPUS CYBER

Fiche projet n°4.15 : PRO3 (Proche, Professionnalisant, Propre)

Fiche projet n°4.16 : FRENCH TECH CENTRAL

Fiche animation n°1

Attirer plus de femmes dans les métiers du numérique

FÉMINISATION DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Enjeu transversal

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les femmes ne sont pas suffisamment représentées dans les métiers du numérique. Au-delà des filières scientifiques et techniques où le déficit est patent dès les premières années d'orientation, un manque de diversité est également constaté dans de très nombreux domaines (web, création numérique ...) qui entraîne une normalisation des manières de penser potentiellement lourde de conséquences (cf. les biais algorithmiques dans la conception des intelligences artificielles).

Nous proposons les objectifs suivants en région Centre-Val de Loire :

Agir au niveau de l'ensemble des types de formation et de recrutement

1. Formations initiales : accompagner le parcours d'orientation des jeunes, lutter contre les stéréotypes de genre et promouvoir les filières du numérique, développer des actions en direction des parents.
2. Formation continue : aider celles qui veulent s'y engager, valoriser la diversité des profils accessibles sur le marché de l'emploi dans le champ du numérique.

Animer et coordonner un réseau d'acteurs engagés sur la place des femmes dans le numérique

1. Promouvoir la mixité des métiers du numérique auprès des branches professionnelles, des entreprises et des demandeuses d'emploi.
2. Incarner les métiers : recenser des ambassadrices à l'échelle de la région, raconter les histoires des femmes de l'informatique et du numérique.
3. Impulser et consolider des actions dans les territoires. Organiser les interventions de rôles modèles dans les conférences, s'appuyer sur les manifestations existantes (Human Tech Days, forums de l'orientation ...).

PILOTAGE DU PROJET

État - Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

État - Conseil régional et Rectorat, DRANE et DRAIO, Campus des Métiers et des Qualifications, Universités, Pôle Emploi, établissements scolaires, branches professionnelles, grandes écoles du numérique, associations... La Région mobilisera son Conseil régional du numérique.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Part des filles dans les candidatures aux formations numériques (par bassin d'emploi).
Part des filles dans les formations numériques (niveaux départementaux et régionaux).
Nombre d'emplois disponibles dans la région et degré de féminisation (% d'activités tertiaires).
Nombre d'événements organisés.
Nombre d'ambassadrices par département.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : définir un plan d'action et en trouver les moyens, prendre contact avec les partenaires.
2024 : mettre en œuvre les actions.

Fiche animation n°2.1

Suivre le déploiement des réseaux fibre et mobile, et le retrait du réseau cuivre

SUIVI RÉGIONAL DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Accès aux infrastructures

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les infrastructures de télécommunication fibre et mobile sont en cours d'installation sur tous les territoires de la région Centre – Val de Loire. Le plan France Très haut débit, et celui du « New deal » pour la téléphonie ont permis à notre région d'améliorer grandement sa couverture en infrastructures numériques (voir bilan en annexe). Par conséquent, l'annonce de l'arrêt du réseau cuivre implique une vigilance renforcée sur la bonne complétude des déploiements des infrastructures.

Ce constat nécessite un suivi :

- des déploiements des réseaux mobiles et fibres, territoire par territoire, notamment en distinguant les zones AMI (Appel à manifestation d'intérêt) et les zones RIP (réseau d'initiative publique), pour chaque structure responsable.
- des communes désignées par les différents lots de décommissionnement du réseau cuivre.

Au-delà, il est utile de regarder comment se réalise la commercialisation, préalable à un usage concret et de repérer s'il subsiste des problèmes de qualité sur les infrastructures et les points de mutualisation ou de branchement.

La circulaire du 10 janvier 2023 invite la préfecture de région et le Conseil régional à produire un suivi, une concertation et une restitution régionale des travaux réalisés à l'échelle départementale par les préfectures lors des comités de concertation fibre/mobile et cuivre qui associent les conseils départementaux, les Syndicats Mixtes Ouverts (SMO) compétents.

La Commission Régionale de Stratégie Numérique du Centre-Val de Loire (CRSN), dans sa version sur l'aménagement numérique, servira d'instance régionale de suivi et de synthèse. Des groupes de travail avec les différentes parties prenantes seront organisés en vue d'une CRSN fin 2023.

PILOTAGE DU PROJET

État-Conseil régional à travers la CRSN

ANIMATION DU PARTENARIAT

SGAR, GIP RECIA, Collectivités locales, opérateurs, associations de consommateurs, ARCEP, ANCT ...

Tous les six mois, des réunions d'échange d'expérience auront lieu entre les préfectures, les SMO, les Conseils départementaux, et nous aurons la tenue d'une réunion CRSN « infrastructures » chaque année.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Indicateurs des Politiques Prioritaires du Gouvernement :

Part des logements raccordables au réseau.

Nombre de pylônes du plan New-Deal de l'État.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : groupes de travail sur les déploiements des infrastructures numériques, organisation d'une CRSN, Infrastructures au quatrième trimestre ?

Fiche animation n°2.2

Coordonner et agir pour lutter contre l'illectronisme

INCLUSION NUMÉRIQUE

Inclusion numérique

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la politique nationale d'inclusion numérique, le consortium Hub-Lo a été labellisé en mars 2021 pour animer une démarche régionale de valorisation et de déploiement des initiatives locales de médiation numérique. Il s'appuie notamment sur le réseau des Espaces Publics Numériques Web-O-Centre, les espaces France Service, les Promeneurs du net, les initiatives de Fablabs et d'espaces de co-working qu'il fédère. Le hub-lo a les missions suivantes :

- Animation de l'écosystème de la médiation numérique associant les médiateurs numériques impliqués dans l'inclusion et les conseillers numériques France Service (CnFS) : 4 rencontres par départements en 2023 et plusieurs évènements régionaux (Numérique En Commun, Hackathons ...).
- Consolidation des compétences des professionnels: outillage pédagogique (formation continue, PIX), participation aux jurys d'évaluation des CnFS, participation aux groupes de travail Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), apports de méthodes en direction des professionnels pour améliorer le repérage à l'échelle des bassins de vie des personnes en situation d'illectronisme.
- Organisation des échanges d'expériences entre les structures de médiation, recherche des moyens et des organisations afin de pérenniser des démarches d'accompagnement des citoyens.
- Production de la cartographie des structures de médiation en coopération avec les Conseils départementaux, respectant les formats de données publiques ouvertes.
- Élaboration des projets numériques de territoires visant un consensus des acteurs de la médiation à l'échelle des bassins de vie, afin d'engager des actions communes sur des thèmes privilégiés.

PILOTAGE DU PROJET

Consortium HUB-LO (Mouvement Associatif, Ligue de l'Enseignement, CRIJ, GIP RECIA, État, Région)

ANIMATION DU PARTENARIAT

Consortium HUB-LO et Collectivités locales, préfetures, associations, représentants des communautés de la médiation (Espaces Publics Numériques, médiathèques, tiers-lieux, fablabs), CAF, CRIA, France Services, entreprises, ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Évolution du taux d'illectronisme en région (quand disponible), nombre d'aidants numériques participant aux animations, nombre de structures de médiation numérique et autres lieux publics, estimation du nombre de personnes accompagnées en région ...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : 24 rencontres départementales et régionales, déploiement de l'action de repérage des personnes en situation d'illectronisme, déploiement du « kit d'intervention pros en Quartiers Politique de la Ville » (QPV), mise à jour cartographique.

2024 et ensuite : Renforcer l'animation aux différentes échelles territoriales, valoriser des compétences et expériences numériques (open-badges).

Fiche projet n°2.3

Définir collectivement une feuille de route pour l'inclusion numérique à l'échelle des bassins de vie

LES PROJETS NUMÉRIQUES DE TERRITOIRE

Inclusion numérique

CONTEXTE ET OBJECTIFS

En 2019, le consortium Hub-lo a réalisé une étude sur chacun des 25 bassins de vie du Sradet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) qui constituent la région Centre – Val de Loire, afin de repérer les acteurs locaux de la médiation et de les faire travailler ensemble à une perspective de développement de leurs actions. Ce travail a fait l'objet d'une « monographie ». Partant de ce travail, mobilisant toutes les parties prenantes de la médiation numérique, en particulier les EPCI, les communes et les associations. Les « Projets numériques de territoires » vont être élaborés à l'échelle des 25 bassins de vie. Ils décriront les objectifs que se donnent les acteurs locaux pour mettre en œuvre les projets et les démarches visant à mieux servir le territoire, ses organisations et ses citoyens à travers le numérique. Tous les champs de l'action publique, et peut-être au-delà des initiatives privées, seront pris en compte afin d'accompagner les citoyens dans leur difficulté vis-à-vis des interfaces numériques (administration, santé, insertion, éducation, gestion de la donnée, culture...). Les équipes du hub-lo s'attachent en particulier à :

- Mobiliser les structures de médiation numérique au service de problématiques au sein des bassins de vie.
- Associer les élus et agents au repérage des enjeux et à l'élaboration des pistes d'action.
- Mise en œuvre d'un dispositif d'incubation des actions (émergence et accélération de projets).

PILOTAGE DU PROJET

Consortium HUB-LO

ANIMATION DU PARTENARIAT

Consortium HUB-LO (Mouvement Associatif, Ligue de l'Enseignement, CRIJ, GIP RECIA, État, Région) et Collectivités locales, préfectures, associations, CAF, CRIA, France Services, entreprises...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de projets numériques de territoires.

Nombre de partenaires mobilisés dans les Projets numériques de territoires. Budgets mobilisés dans les projets.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : projets numériques de territoires formalisés (document définissant une perspective d'action impliquant un ensemble d'acteurs), dispositif d'incubation engagé.

2024 : animation, mise en œuvre et suivi des projets numériques de territoires : 10 ateliers d'accompagnement de projets, 3 sessions d'incubations de projets.

Fiche projet n°2.4

Rendre accessibles les sites web publics pour les personnes porteuses de handicap

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Inclusion numérique

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis 2005, la loi Handicap a prévu, dans son article 47, l'obligation de mise en accessibilité des services de communication publique en ligne. La Loi pour une République Numérique, et la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel ont renforcé cet objectif. Cela passe par l'accessibilité des sites internet portant un service public, dont une grande partie doit être adaptée pour répondre aux objectifs de la loi. Dans un premier temps, il est proposé de faire un « audit » des sites publics en région Centre-Val de Loire, afin de faire un état des lieux de la situation s'agissant du respect de la loi.

Il apparaît que l'accessibilité est assez facilement obtenue si un certain nombre de règles de programmation des sites puis de mise en ligne des contenus sont respectées. Il s'agira donc, dans un deuxième temps, d'accompagner les responsables de sites web afin qu'ils mettent en œuvre les processus éditoriaux adaptés.

Par ailleurs, les outils numériques, notamment les outils de cartographie urbaine, sont susceptibles d'apporter de nouveaux services d'accessibilité physique aux personnes porteuses de handicap.

PILOTAGE DU PROJET

État

ANIMATION DU PARTENARIAT

État et GIP RECIA, collectivités locales, porteurs de services publics, associations autour du handicap. Coordination régionale Handicaps. Fondation des aveugles du Val de Loire.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de sites web publics ayant été adaptés pour répondre aux critères d'accessibilités.

Nombre de formations au numérique intégrant une formation au RGAA (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Nombre de partenaires accompagnés.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : Concertation, mise en place d'outils d'accompagnement et de conseil, valorisation des progrès.

Fiche animation n°3.1

Coordonner les services de l'État en région et ses agences pour mutualiser des outils et des usages

DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES SERVICES DE L'ÉTAT

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La dématérialisation des procédures de l'administration est au cœur des politiques publiques et les concerne toutes.

Un effort de coordination est fait au niveau national à travers la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) et le programme Transformation Numérique des Territoires (TNT).

Les objectifs seraient les suivants :

- Organiser l'échange d'expérience entre les services de l'État, associant les agences.
- Faire émerger des opportunités de développement et/ou mutualisation.
- Faciliter l'accès à l'administration.
- Faciliter la « continuité numérique » et les projets communs aux acteurs publics.

PILOTAGE DU PROJET

État (Sgar)

ANIMATION DU PARTENARIAT

SGAR et ensemble des services de l'État et des agences, DINUM, ANCT, Pôle emploi, ARS ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

1^{er} semestre 2023 : Constitution d'un comité de pilotage et plan d'action.

2^e semestre 2023 : Organisation de rencontres, échelle régionale + départementale.

Fiche animation n°3.2

Aider les professionnels de santé et les citoyens à utiliser le numérique pour une bonne coordination des soins

NUMÉRIQUE ET SANTÉ

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

À travers la « Commission de coordination des politiques publiques e-santé » l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie organisent les partenariats entre les acteurs de santé des secteurs médicaux et médicaux-sociaux pour le déploiement de la e-santé sur tous les bassins de vie. Cette démarche, associant notamment la Région et les Départements, s'appuie sur le GIP e-santé.

3 canaux d'action sont travaillés :

- La coordination et l'accompagnement aux usages des professionnels de santé.
- La sensibilisation et l'information des citoyens patients-usagers, en accompagnant leur parcours de soin.
- En facilitant l'utilisation de « Mon espace santé » ; l'organisation d'une démarche de Santé publique, passant par la prévention, l'innovation, le dépistage et permettant une évolution anticipatrice des prises en charge.

Dans cette perspective, une approche territorialisée est privilégiée (acculturation, aide au déploiement des solutions, animation en Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et Comité de territoires de santé, coordination ville-hôpital, télémedecine ...) en soutenant le recours à des coopérations et des expertises interterritoriales. La gestion de la donnée devient un enjeu de connaissance et de pertinence central, pour prévenir les risques, adapter les soins, optimiser le recours à des équipements et des expertises.

PILOTAGE DU PROJET

État (Agence Régionale de Santé)

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP e-santé, Assurance Maladie, le SGAR, la Région, les Départements, les associations professionnelles, les représentants des usagers ainsi que les professionnels de santé de la région.

INDICATEURS DE RÉALISATION

% de comptes « Mon espace santé » activés et alimentés.

Nombre d'offres de TLE enregistrés sur l'annuaire régional proposant et réalisant des téléexpertises.

Nombre de patients bénéficiant de télé-suivi pour des pathologies chroniques.

Nombre de dossiers créés sur l'outil de e-coordination.

Nombre de dossiers créés sur ViaTrajectoire par des usagers.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023/2024 : structuration de filières de téléexpertise organisées en provenance des villes et des établissements sanitaires par département.

2023-2025 : actions de promotion des applications « Mon Espace Santé et de ViaTrajectoire » afin de permettre au patient-usager d'être acteur de son parcours santé.

2023-2026 : déploiement de l'outil de coordination (SPHERE) à destination des professionnels de santé, issus de la ville, d'établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi que des acteurs sociaux.

Fiche animation n°3.3

Mobiliser les outils web et smartphones pour des mobilités durables et collectives

NUMÉRIQUE ET MOBILITÉS

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'accès à la mobilité répondant aux besoins du quotidien (domicile-travail, école, loisirs, achats) est un enjeu majeur, dans les espaces urbains et dans les territoires moins denses en raison d'une offre plus limitée, et cependant avec enjeux accrus, notamment pour les personnes non motorisées.

Les outils numériques peuvent constituer un atout pour le transport public et les mobilités durables à l'échelle des bassins de mobilité, de la région et ouverts sur l'extérieur. Ces outils peuvent faciliter la bonne coordination et intégration entre les différents services de mobilité et permettre de mieux organiser le réseau et les lignes de transport. Et ces outils doivent être accessibles par tous et partout.

La mise en place de systèmes de mobilité servicielle (Maas ou mobility as a service) à l'échelle des bassins de mobilité ou de la région, dans le cadre des contrats opérationnels de mobilité, doit permettre d'unifier et de faire coïncider des offres de transports publics et privés avec les besoins des usagers pour leur transport du quotidien. L'ambition est notamment de mettre à disposition une plateforme unique pour rechercher des itinéraires multimodaux et acheter les billets de manière simplifiée.

Le développement d'un tel système à l'échelle des transports du quotidien, à travers une centrale de mobilité, permettra à la fois de faire mieux connaître toutes les solutions de mobilité durable (transports collectifs, à la demande, covoiturage, autopartage, vélo, parking ...) notamment et d'améliorer l'évolution et la performance des services offerts.

PILOTAGE DU PROJET

Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

Conseil régional et les Autorités Organisatrices de Mobilité, l'État (DREAL, SGAR), les collectivités locales, les associations, les entreprises de services, le GIP RECIA, l'ADEME

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre d'utilisateurs des applications numériques pour la mobilité.
Fréquentation des transports en commun et transport à la demande.
Nombre de trajets en covoiturage (données de l'observatoire national).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023-2024 : concertations à mener avec les AOM

2024-2025 : mise en place du ou des MAAS

Fiche animation n°3.4

Favoriser les nouvelles pratiques culturelles en région

ACCÈS A LA CULTURE PAR LE NUMÉRIQUE

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre-Val de Loire s'est inscrite dans un programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels depuis 2022. En 2023, un appel à projets accompagnera 14 projets et d'autres projets plus structurants seront mis en place notamment dans le domaine des musées.

Par ailleurs, le ministère de la Culture a réaffirmé au printemps 2023 le caractère prioritaire du dispositif des Micro-Folies dans le cadre de la politique visant à « Soutenir la création française et valoriser le patrimoine dans les environnements physiques et numériques ». En Centre-Val de Loire, le soutien de la Préfecture de région au développement des Micro-Folies, avec l'appui et l'expertise de la DRAC et de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, s'est traduit par le lancement de deux appels à projets en 2021 et 2022. La réactivation de l'appel à projets Micro-Folies en 2024 pourrait être une piste d'action qu'il conviendra de faire arbitrer pour atteindre l'objectif régional.

S'agissant des collections numériques, il convient de souligner qu'une collection Centre-Val de Loire initiée par la DRAC est en cours de finalisation. Elle implique 31 institutions culturelles majeures de la région. Son inauguration se déroulera mi-octobre. Elle sera la quatrième collection régionale mise à disposition de l'ensemble du réseau des Micro-Folies. La DRAC Centre-Val de Loire figure ainsi parmi les DRAC pilote de cette politique.

PILOTAGE DU PROJET

État (Drac)

ANIMATION DU PARTENARIAT

État (DRAC), écoles d'Art, réseaux d'artistes, lieux de création, Région

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de projets structurants en faveur de la numérisation et de la valorisation des contenus culturels co-accompagné par l'État et les collectivités territoriales.

Nombre de Micro-Folies ouvertes en Centre-Val de Loire.

Finalisation du projet de collection numérique régionale à disposition des Micro-Folies.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2024 : structuration régionale des acteurs, renforcement des liens entre l'Etat et les collectivités territoriales dans le cadre du programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels, appel à projets.

Fiche projet n°3.5

Le numérique pour les artistes

ARTS NUMÉRIQUES

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le numérique constitue aujourd'hui pour les artistes, créatrices, artisans, bricoleuses, joueurs à la fois une formidable boîte à outils, un catalyseur de créativité et d'échanges, de nouveaux champs culturels à explorer, cultiver, questionner, détourner. Il implique également des évolutions pour les fabricants de culture au quotidien, face à une sphère marchande du divertissement numérique prompt à capter l'attention.

La création d'un Centre de Ressources pour les Arts et les Cultures Numériques (CRACN) en 2021, a permis d'accompagner des porteurs de projets artistiques et culturels qui souhaiteraient utiliser ce « numérique » dans une phase de création, de collaboration ou pour donner de la visibilité à des productions. C'est aussi un espace en ligne, des lieux physiques, des événements où il est possible de mieux appréhender ces cultures et pratiques numériques en les rencontrant, les partageant, les enrichissant de ses propres contributions.

La structuration régionale des acteurs, la transition numérique de la création, de la diffusion, l'outillage des artistes, le jeu vidéo comme œuvre sont autant de sujets qui vont nourrir les travaux en Centre-Val de Loire.

PILOTAGE DU PROJET

Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

Conseil régional en lien avec le Conseil régional du numérique, État- DRAC, écoles d'Art, réseaux d'artistes, lieux de création

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre d'œuvres dans le CRACN / Nombre d'artistes référencés / nombre d'évènement du réseau

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : Animation du CRACN, organisation d'un festival régional « Arts Numériques »

2024 : structuration régionale des acteurs, appel à projets

Fiche animation n°3.6

Mettre en réseau les professionnels de la donnée publique

RÉSEAU RÉGIONAL DE LA DONNÉE TERRITORIALE : Do.TeRR

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans tous les domaines de l'action publique, les données numériques démultiplient les possibilités d'analyses, de réactivités, d'interactions, de prévision, de simulation. Le réseau régional de la donnée territoriale (Do.Terr) associe les professionnels de la donnée publique, avec l'objectif de partager de l'expérience et une culture commune, de monter des projets fédératifs, de faire émerger des « communs numériques » en mutualisant des données, des référentiels et des outils. Parmi ces derniers, la plateforme géomatique régionale « Géocentre » permet de concentrer des bases de données, de moissonner et de valoriser les productions régionales dans le cadre des démarches d'open data nationales et européennes.

Le déploiement de milliers de capteurs, dans le cadre des « territoires intelligents » fait émerger un « Big Data », qui n'aura d'intérêt que s'il est géré, interopérable, qualifié, réutilisable. Animé par le GIP RECIA, le réseau Do.Terr facilite la coordination des acteurs publics, renforce les capacités d'analyse et de coopération sur les territoires.

L'animation du réseau s'envisage aux deux échelles, départementale et régionale. Des réunions techniques sur des outils, des ateliers autour des enjeux de la donnée, des moments de concertation sur des thèmes sont organisés tout au long de l'année, qui mobilisent environ 200 professionnels.

PILOTAGE DU PROJET

GIP RECIA (Do.TeRR GéoCentre)

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA animateur de Do.TeRR GéoCentre et Conseil régional, Services de l'État (DREAL, DDT ...), les Conseils Départementaux, les collectivités locales, les Agences d'urbanismes, les SDIS, les Syndicats, l'Observatoire de l'économie et des territoires, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ONF, les chambres d'agriculture, l'IGN, le CNIG, l'AFIGEO ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre d'acteurs publics présents associés au réseau régional des données territoriales.

Quantité et nature des jeux de données publiés.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

En 2023 : programme d'animation partagé : données de l'accessibilité, les ZAE, le Lidar HD IGN, le référentiel Adresse, l'orthophotographie HR PCRS, l'occupation du sol, les fichiers fonciers et cadastre, les îlots de chaleurs, les jumeaux numériques ...

Fiche projet n°3.7

Acquérir collectivement les outils performants de gestion de la donnée publique

RÉFÉRENTIELS GÉOMATIQUES MUTUALISÉS

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis 2020, le pôle métier « référentiel Très grande échelle et Plan de Cœur de Rue Simplifié (PCRS) » de Do.TeRR GéoCentre, qui associe une quarantaine de structures, parmi lesquelles les métropoles et principales agglomérations de la région, mais aussi des entreprises de réseaux comme Enedis, crée les conditions favorables pour acquérir une orthophoto à haute résolution de manière mutualisée, permettant en particulier aux territoires ruraux de bénéficier des mêmes capacités d'analyses que les espaces urbains. Cette orthophoto à 5 centimètres de précision, combinée au Lidar, permettrait de répondre aux obligations légales des collectivités face aux risques d'endommagement des réseaux, mais aussi de créer des outils de gestion et de simulation solidaire pour toutes les collectivités de la région. Ce référentiel géomatique permettrait notamment de :

- Disposer d'images de la situation pour la planification et la conduite des opérations en période de **gestion de crise** – GEMAPI ...
- Contrôler la **consommation d'espaces** pour la construction de logements, de routes, d'équipements sportifs ou de tout autre bâtiment – Loi Climat et résilience ZAN.
- Prévenir les **risques d'endommagement** liés aux travaux à proximité des réseaux enterrés, aériens ou subaquatiques – Réforme « anti-endommagement des réseaux » (*article L.127-1 et suivants du code de l'environnement et arrêté ministériel du 15/02/2015*).
- Améliorer la connaissance de **l'accessibilité** de l'espace public défendant une mobilité solidaire – Loi d'orientation pour les mobilités LOM (*article 141-13 du code de la voirie routière et articles L.1111-4 et L.1115-8 du code des transports*).
- Concevoir des **Jumeaux numériques de territoire**.

PILOTAGE DU PROJET

GIP RECIA (Do.TeRR- GéoCentre)

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA animateur de Do.TeRR GéoCentre (pôle métier RTGE co-animé par Tours Métropole et Chartres Métropole) et État, le Conseil régional, les collectivités locales, les syndicats (SMO, Syndicats d'énergies ...), entreprises de réseaux (ENEDIS, GRDF ...), IGN ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Pourcentage du territoire couvert et nombre de jeux de données publiés.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : Élaboration d'une convention de partenariat et d'un budget.

2024 : Concertation sur un cahier des charges pour un appel d'offres mutualisé.

Fiche projet n°3.8

Suivre l'utilisation de l'espace dans les Zones d'activité économique

CONNAISSANCE ET SUIVI DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Il est important de renforcer la connaissance des zones d'activités économiques (ZAE) pour encourager leur densification et éviter la création de nouvelles zones au détriment d'espaces naturels, agricoles ou forestiers afin d'atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 (Loi Climat et résilience), mais également afin de développer des démarches d'écologie industrielle et territoriales (EIT) sur le territoire. La connaissance de ces espaces, la réhabilitation des friches, le renouvellement des activités, leur équipement optimal en réseaux d'énergie et télécommunications et d'eaux notamment, peuvent-être notablement optimisés en mobilisant les outils de la géomatique. Cette mobilisation, en lien étroit avec les gestionnaires et les utilisateurs de ces espaces, permet d'articuler les différents niveaux de connaissance. En particulier, les chargés de mission au développement économique des EPCI, et l'agence de développement économique Dev'up, doivent pouvoir nourrir les informations sur l'occupation des bâtiments et des espaces, pour qualifier la vacance de locaux et suivre précisément les disponibilités foncières. Ces interactions, appuyées sur le travail des géomaticiens et des gestionnaires de réseaux, offrent la possibilité d'une gestion pertinente et dynamique des ZAE. Une première proposition, associant la DREAL et Do.TeRR GéoCentre, a été formulée en s'appuyant sur un tableau de bord cartographique en ligne.

PILOTAGE DU PROJET

État (DREAL)

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA animateur de Do.TeRR GéoCentre et Conseil régional, Services de l'État (DREAL, DDT, DREETS), Dev'up, l'Observatoire de l'économie et des territoires, les collectivités locales, EPCI, les Agences d'urbanisme, les Chambres consulaires, l'INSEE, l'IGN, le CEREMA ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Contribution des chargés de mission économique des EPCI, pertinence et obsolescence de la data...

Mise en ligne de la base de données.

Évènements organisés pour la présentation de la base (diffusion) et groupes de travail pour son amélioration (journées techniques, pôles métiers).

Suivi de la densité des zones d'activités (part du bâti, part d'artificialisation, surfaces de parcelles à bâtir).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : consolidation de la base de données en collaboration avec les partenaires au sein du pôle métier de Do.TeRR GéoCentre.

2024 : finalisation et actualisation annuelle.

Fiche projet n°3.9

Mutualiser un datacentre régional

DATACENTRE

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le consortium DATACENTRE associe le BRGM, les deux Universités et l'INSA afin d'organiser la mise à disposition d'un datacentre régional, d'ores et déjà labellisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui a vocation à concentrer des données, des services utiles à l'échelle régionale pour l'action publique et à mutualiser des compétences entre ses fondateurs.

Le projet s'inscrit dans un réseau national d'infrastructures qui garantit une souveraineté et une sécurité des usages. La mutualisation va permettre, d'une part d'offrir de nouveaux services aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, où qu'ils se trouvent sur le territoire régional, et d'autre part de faciliter l'accès à des services comme le mésocentre de calcul régional (support opérationnel de la fédération CaSciModOT), ou encore de faciliter de nouvelles pratiques pédagogiques via le numérique. Le Datacentre a vocation à soutenir une gestion souveraine et dense des données territoriales générées par l'ensemble des acteurs publics en région Centre – Val de Loire. Il prend fortement en compte son impact écologique en fermant des salles de serveurs existantes et en centralisant et rationalisant les outils, avec la perspective d'une utilisation de la géothermie permettant de diminuer l'impact des infrastructures.

Le DATACENTRE est déjà partie prenante du réseau RECOR et va accueillir un point d'accès au réseau national RENATER.

PILOTAGE DU PROJET

BRGM

ANIMATION DU PARTENARIAT

Consortium DATACENTRE (BRGM et les Universités de Tours et d'Orléans, l'INSA), les collectivités locales, organismes de recherche, le GIP RECIA.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de bénéficiaires, degré d'intégration des infrastructures des membres du consortium, nombre de salles serveurs fermées, nombre de nouveaux services à valeur ajoutée offerts et nombre d'utilisateurs.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : consolidation des financements et du modèle économique, migration des services de la salle serveurs principale de l'Université d'Orléans, migration du nœud Renater, renouvellement du réseau interne Datacentre, interconnexion RECOR-Datacentre, migration des plateformes web et web pédagogiques de l'Université de Tours ...

2024 et au-delà : suite des migrations des infrastructures des membres du consortium, ouverture vers d'autres acteurs publics, ouverture de nouveaux services pour les postes de travail virtualisés supports de PRO3, réponse aux besoins régionaux Junon, Pro3, Climate Data Hub ...

Fiche projet n°3.10

Accompagner des collectivités dans l'ouverture de leurs données publiques

CHALLENGE OPEN DATA

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'ouverture des données publiques, prévue par la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, est devenue une obligation pour les collectivités territoriales de plus de 3500 habitants et employant au moins 50 agents ou salariés. Aujourd'hui, les plus grandes collectivités publient des données ouvertes, mais la majorité des collectivités obligées n'ont pas encore initié leur démarche.

En région Centre-Val de Loire, environ 130 collectivités sont concernées par cette obligation, mais au-delà, il y a un intérêt plus général à cette ouverture des données. C'est en fédérant un nombre suffisant de collectivités qu'il sera possible de générer des jeux de données cohérents, prenant par conséquent de la valeur (par exemple : données de transport des différentes autorités de transport, budgets et délibération permettant des comparaisons et des analyses thématiques ...).

Le GIP RECIA animateur de Do.TeRR GéoCentre en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire (et avec le soutien du Plan France Relance pour la 2^e édition) a animé deux éditions du « challenge open data régional » depuis 2019 en créant une offre de service d'accompagnement « pas à pas » à la production, la structuration et la publication des 1ers jeux de données ouverts. 22 collectivités de toutes tailles ont bénéficié de cette démarche.

La mutualisation dans la production de données locales fait apparaître de réelles opportunités dans l'efficacité du fonctionnement des services et le pilotage des politiques tout en favorisant l'émergence de communs numériques. Pour y parvenir, l'acculturation et la sensibilisation des élus et des services des collectivités aux enjeux de la donnée sont primordiales.

Il est proposé que le prochain challenge s'organise à travers un accompagnement « pas-à-pas » de collectivités, sur un champ de données pouvant être élargi au-delà des obligations de l'open data et permettant d'agréger et de valoriser des données hétérogènes dans des applications conçues au plus près de leurs besoins (cas d'usage). S'appuyant sur la volonté commune de mobiliser davantage les données publiques, d'en assurer la maîtrise, de disposer d'un schéma de réplique, de garantir la souveraineté et d'organiser la gestion des données territoriales de manière décloisonnée, la démarche s'articulera avec les initiatives « [territoire durable et connecté](#) » et « [Climate Data Hub](#) » notamment.

PILOTAGE DU PROJET

Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA animateur de Do.TeRR GéoCentre, État, Conseil régional, collectivités locales et EPCI.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de collectivités ayant ouvert leurs données.

Nombre de jeux de données publiques ouverts en région.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : élaboration du nouveau challenge, consolidation des financements et recherche de collectivités volontaires.

Fiche projet n°3.11

Accompagner les petites collectivités dans l'utilisation d'une suite de logiciels libres et efficaces

VALISE « OFFRE NUMÉRIQUE ESSENTIELLE »

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les petites collectivités n'ont pas toujours à leur disposition tous les outils numériques nécessaires, alors qu'il existe de nombreux logiciels libres qui leur permettraient d'être mieux sécurisés dans leurs usages, de mieux interagir avec leurs concitoyens, d'être plus performants dans leur organisation.

Dans le cadre du Plan de relance, l'État a confié au GIP RECIA la construction d'une « offre numérique essentielle » proposant une « valise » de logiciels libres, assez faciles à mettre en œuvre. Entre 2022 et 2023, une expérimentation a été menée auprès d'une cinquantaine de collectivités. Elle a permis d'entendre les besoins des collectivités, de mener une démarche de design de services avec l'association Nékoé, de sélectionner les outils logiciels les plus adaptés, de construire une offre d'accompagnement. Il est apparu très clairement que l'effort principal devait porter sur l'appropriation des outils par les utilisateurs opérationnels, au-delà des coûts d'infrastructure et de maintenance.

L'objectif est désormais de proposer cette « Valise ONE » aux collectivités locales, en particulier les petites, et de les accompagner dans le cadre d'une mutualisation permettant des prix adaptés.

PILOTAGE DU PROJET

GIP RECIA

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA et État, Région, collectivités locales.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de collectivités souscrivant la valise ONE.

Nombre d'outils utilisés dans l'offre de la valise ONE.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Juin 2023 : fin de l'expérimentation.

Fin 2023 et 2024 : promotion de l'offre « Valise ONE ».

Fiche projet n°3.12

Optimiser les usages des ressources naturelles en agriculture

NET - IRRIG

Le numérique au services des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le changement climatique et les tensions sur la ressource en eau, la raréfaction de la ressource, l'augmentation de la demande climatique des cultures fragilisent les productions, la pérennité économique des exploitations agricoles et des filières agricoles régionales engagées dans un processus de transition agroécologique. Dans ce contexte, le numérique peut favoriser l'adaptation des pratiques agricoles en permettant à l'agriculteur de mieux gérer ses ressources.

Dans cet objectif, la Chambre d'Agriculture du Loiret et la société Seabex (Agreen Tech Valley) ont développé Net-Irrig, une plateforme intelligente de gestion des systèmes d'irrigation, s'appuyant sur une base de données issue des travaux de l'INRA des sols d'Orléans et des chambres d'agriculture. Elle permet d'accompagner les irrigants dans la gestion et l'optimisation de leurs besoins en eau. L'outil a bénéficié en 2023 d'une refonte et d'une modernisation complètes en partenariat avec la start-up Seabex hébergée sur le site de l'Agreen Lab'O d'Orléans et adhérente à l'AgreenTech Valley. La start-up Seabex héberge aujourd'hui sur sa plateforme l'outil Net-irrig par Seabex et développera les prochaines versions de l'outil d'aide à la décision avec encore plus de fonctionnalités. La Chambre d'Agriculture du Loiret propriétaire de l'ancien Outil d'aide à la décision Net-irrig, de son moteur de calcul robuste et de la base de données la plus complète de France (bilan hydrique disponible sur plus de 35 espèces végétales) apporte son expertise agronomique et ses références expérimentales terrains acquises sur plus de 15 ans.

Net-Irrig bénéficie à 300 abonnés dont 200 agriculteurs exploitants dans le département du Loiret au 07/06/2023. Il peut être utilisé dans tous les départements de France métropolitaine.

PILOTAGE DU PROJET

Chambre d'Agriculture du Loiret

ANIMATION DU PARTENARIAT

Seabex et Chambre d'Agriculture du Loiret, Chambres d'Agricultures départementales, Chambre d'Agriculture régionale.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Objectifs à 3 ans : 2 000 abonnés, une extension d'utilisation France entière, une application web de référence chambres d'Agriculture France.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : une version smartphone avec message d'alerte, une intégration possible de fichiers météo, une intégration des données des stations météo connectées agriculteurs.

2024-2025 : un module de simulation des besoins en eau des cultures à l'horizon 2050 par l'intégration des Données météo prospectives Drias, un module conseil en irrigation et rentabilité économique, un module gestion des quotas à l'échelle de l'exploitation, une interopérabilité avec « Mes parcelles » l'application mobile d'enregistrement des pratiques et de gestion des parcelles des chambres d'Agriculture.

Fiche animation n°4.1

Expérimenter le numérique éducatif innovant sur le département du Cher

TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DU CHER

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Cher est un des 12 Territoires Numériques Educatifs. Les TNE ont été pensés comme des territoires démonstrateurs. Ils offrent l'opportunité de bâtir un système éducatif capable de répondre à deux ambitions indissociables : l'élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale. Ils doivent également permettre d'accélérer la transformation des pratiques éducatives et organisationnelles des services en s'appuyant sur la massification de l'usage du numérique. Les actions visent par conséquent à mieux anticiper les enjeux du déploiement du numérique dans les territoires selon les thématiques suivantes :

- **Sur le plan éducatif**

Le TNE vise à co-construire avec les partenaires (collectivités territoriales, opérateurs) un écosystème apprenant en impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté apprenante dans un projet qui fasse sens et puisse contribuer à la construction de l'école de demain. Il s'agit également de développer la résilience du système éducatif, garante de la continuité pédagogique et de la poursuite du rôle de l'école dans la transmission des savoirs, la construction de la société de demain, la montée en compétences numériques des acteurs, le développement de la citoyenneté et de la culture numérique.

- **Sur le plan sociétal**

Le TNE ne concerne pas seulement la communauté éducative. Il y a une véritable stratégie de développement de la co-éducation avec un axe parentalité fort, mais également de nombreuses actions sur le plan de l'inclusion, qui visent à renforcer l'égalité des chances.

L'ensemble des collectivités territoriales, les acteurs de terrain impliqués auprès de la communauté éducative et l'ensemble des partenaires collaborent dans ce territoire démonstrateur pour expérimenter des dynamiques locales pour lutter contre la fracture numérique, favoriser les usages du numérique et l'orientation des filles dans les métiers du numérique.

PILOTAGE DU PROJET

État (Rectorat)

ANIMATION DU PARTENARIAT

Rectorat (DRANE, DSI) et GIP RECIA, Collectivités locales, Canopé, Ligue de l'Enseignement, GIP Trousse à projets, Hub-lo, associations

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre d'écoles équipées (PrimoT, socle d'équipements ...).

Nombre de projets innovants déployés dans les écoles, collèges et lycées.

Nombre d'événements et d'actions de formation.

Nombre d'enseignants, de personnels, de parents formés / volume horaire.

Nombre d'actions en faveur de la promotion des filles dans le numérique (orientation, ateliers de codage ...).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Le projet se déroule sur 3 ans **2022 – 2025**.

Fiche projet n°4.2

Doter tous les étudiants d'un e-portfolio de compétences

E-PORTFOLIO DE COMPÉTENCES

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les Universités et écoles d'ingénieurs ont confirmé leur besoin d'un e-portfolio accompagnant leur démarche d'apprentissage par compétences (APC), c'est-à-dire un outil adapté d'aide à l'orientation et au suivi et à la valorisation des compétences des étudiants. En s'appuyant sur le logiciel libre KARUTA et le modèle d'e-portfolio KAPC+, le GIP RECIA s'inscrit dans différentes expérimentations locales et nationales pour mettre à disposition un e-portfolio de l'enseignement supérieur. Au 3^e trimestre 2022, les premiers e-portfolios ont été déployés pour les formations BUT des Universités pour plus de 2 500 étudiants accompagnés par leurs enseignants et pilotés par les ingénieurs pédagogiques.

Via le GIP RECIA, le projet régional est ainsi associé au projet de développement d'un e-portfolio national industrialisé pour l'enseignement supérieur et la recherche porté par l'Université Savoie-Mont Blanc et pour lequel le GIP RECIA assure la coordination technique nationale. Ce projet national est un des volets du programme AVENIR(s) porté par l'ONISEP.

D'autre part, le GIP RECIA a été sollicité par l'Institut des Hautes Études de l'Enseignement et de la Formation (IH2EF) pour mettre en œuvre la solution Karuta qui portera les e-portfolios de ses stagiaires en formation initiale et continuée.

PILOTAGE DU PROJET

GIP RECIA

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA et Universités, INSA Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire, IH2EF.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre d'e-portfolios ouverts et utilisés.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Jusqu'en 2024, le projet régional prévoit :

- L'ouverture des e-portfolios à toutes les formations BUT, aux licences, formations d'ingénieurs et autres formations concernées par l'APC.
- La fiabilisation de l'alimentation des e-portfolios depuis les systèmes d'information des établissements.
- La continuation de l'inscription des actions dans les évolutions du projet national.
- La préparation du passage des e-portfolios dans la version industrialisée du volet ESR du programme AVENIR(s).

Pour l'IH2EF, il est prévu une première vague expérimentale en septembre 2023, avant une généralisation à toute la promotion en septembre 2024.

Fiche animation n°4.3

Développer les formations au numérique et attirer des compétences

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

EXCELLENCE - TransNum

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Campus des Métiers et des qualifications TransNum a été labellisé par l'État, en particulier sur le thème de la cybersécurité en lien avec la démarche Cyber-INSA. Il fédère un ensemble d'organisations responsables de la formation initiale et continue en numérique (Bac -3 à Bac +8), avec l'objectif de compléter l'offre de formation d'excellence de la filière, en particulier sur les thèmes de la cybersécurité, de l'IA, du cloud et de la data. Les trois axes stratégiques sont :

- L'attractivité des métiers en ciblant les jeunes et les personnes en reconversion, les enseignants, les parents.
- La formation régionale, en adaptant les formations, et en créant de nouvelles formations. Une forte attention est portée à la mixité Femmes-Hommes.
- Le lien recherche-entreprises.

À travers les Universités, il s'agit de donner une plus grande visibilité internationale au campus.

PILOTAGE DU PROJET

GIP Formation Tout au Long de la Vie

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP FTLV et Conseil régional, Universités, INSA, Cnam Centre – Val de Loire, Cefim, entreprises, Numeum , ADIRC, chambres consulaires, OPCO, lycées, collectivités locales.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Qualité de l'implication pédagogique/innovation, qualité des dispositifs d'action et des processus internes, moyens et financements octroyés au CMQ, résultats sur les élèves et autres bénéficiaires.

Nombre de filles dans les formations. Évolution des effectifs de la filière.

Nombre de places de formation et taux de pression.

Nombre de formations parcoursSup.

Rapport annuel d'activité.

Évènements (semaine Numérique et Sciences de l'Informatique).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : Mise en place du consortium, mise en place des instances de pilotage, premières actions d'animation, recensement des formations, portail d'information et espace ressource pour les acteurs de la formation, actions cyber-INSA (dont autobus de sensibilisation).

Fiche animation n°4.4

Fédérer pour améliorer l'impact écologique et social du numérique

RÉSEAU RÉGIONAL DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La transformation numérique bouleverse les organisations et nos sociétés. Or le numérique n'est pas une industrie uniquement immatérielle. Afin que les effets positifs du numérique ne soient pas annulés par les effets rebond induits, il est important de mesurer son empreinte et de mettre en place une démarche d'un numérique plus responsable. Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à améliorer l'empreinte écologique et sociale du numérique.

En lien avec l'Institut du Numérique Responsable, il est proposé d'animer un réseau régional du numérique responsable en Centre – Val de Loire, favorisant l'échange d'expérience et la mutualisation de démarches.

PILOTAGE DU PROJET

Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA et État, collectivités, Chambres consulaires, clubs d'entreprises, ADEME, associations, Conseil régional du numérique ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre d'organisations ayant le label « Numérique responsable ».

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Étape 1 : mobilisation des organisations motivées par la démarche.

Étape 2 : organisation de l'échange d'expériences, évènements, documents.

Fiche projet n°4.5

Réutiliser les outils électroniques pour préserver les ressources naturelles

FILIÈRE DE RÉ-EMPLOI

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les progrès de l'électronique et des microprocesseurs en particulier, en parallèle des performances des réseaux télécoms en fixe ou en mobile, accélèrent l'obsolescence des outils numériques. Il n'est pas rare de changer de téléphone portable tous les ans, et de PC tous les trois ans. Parfois, certains outils électroniques sont difficilement réparables, et il paraît plus rationnel de les changer. Il s'ensuit la mise au rebut d'un nombre impressionnant de ces appareils électroniques. On note qu'à l'échelle de chaque agglomération, parfois de chaque département, des filières de réemploi et de gestion des déchets électroniques sont organisées, souvent en lien avec les acteurs l'économie sociale et solidaire. Mais on devine aussi la nécessité d'une démarche plus globale, plus large et pérenne, qui permette véritablement un réemploi plus systématique, une gestion optimale des ressources.

PILOTAGE DU PROJET

Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

Conseil régional et Labomedia, CRESS, collectivités locales, structures de l'ESS, associations, entreprises, GIP RECIA ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre et tonnages d'appareils électroniques réemployés ou mis en récupération des déchets

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Étape 1 : analyse des initiatives dans chaque département, cartographie des acteurs et des flux.

Étape 2 : consolidation des filières, promotion de la démarche.

Étape 3 : suivi et échanges d'expérience, mutualisation.

Fiche projet n°4.6

Capter les données publiques pour un territoire efficace et résilient

TERRITOIRES DURABLES ET CONNECTÉS

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les projets de « territoires durables et connectés » également appelés « territoires intelligents » mobilisent les technologies numériques, en particulier les réseaux de capteurs, pour piloter avec finesse un certain nombre de services au public, en particulier des services liés à l'énergie, la gestion des cycles de l'eau, les mobilités, la prévention des risques ... Ils intègrent une dimension essentielle : la quête de souveraineté et de maîtrise des données publiques inhérentes à la réalisation des services dans le but d'en améliorer l'efficacité et le pilotage.

On repère que l'intérêt général requiert une recherche d'un impact moindre sur l'environnement, le suivi d'un usage sobre des ressources naturelles, des capacités à réguler les processus, à croiser des informations, à observer objectivement des phénomènes, à anticiper des évolutions, à partager démocratiquement les données pour des analyses partagées.

PILOTAGE DU PROJET

SMO Val de Loire Numérique

ANIMATION DU PARTENARIAT

Le **SMO Val de Loire numérique** et les autres SMOs de fibrage de la région, le GIP RECIA, la Région, les collectivités locales, les syndicats d'énergie, l'État, ANCT, la FNCCR, l'Avicca, l'Adullact.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de cas d'usage adressés, nombre de partenariats initiés, nombre de communes couvertes par un réseau bas débit de type Lorawan, taux de couverture Lorawan ou 5G par département, nombre d'objets communicants connectés par département, nombre d'initiatives organisées pour contribuer à l'acculturation des acteurs publics, nombre de collectivités ayant recours à une offre de territoires durables et connectés, taux d'utilisation des data centers souverains ...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : repérage et pilotage des expérimentations en cours, en régional et national ; inscription dans des expérimentations de niveau national, recherche des modèles économiques, premiers déploiements.

À partir de 2024 : événements structurants à l'échelle régionale, disponibilité des offres de services, calendrier des procédures marché nécessaires pour la mise en œuvre des offres de territoires durables et connectés.

Fiche projet n°4.7

Créer la coopérative de données climatiques

CLIMATE DATA HUB

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

À la convergence des transitions climatique et numérique, le Climate Data Hub est un projet qui pose la question d'un usage éthique des données d'intérêt général dans la lutte contre le changement climatique. En effet, la maîtrise collective et l'usage des données sont des enjeux clés pour comprendre et aider à trouver des solutions. Le Climate Data Hub est à la fois une coopérative de données d'intérêt général et un tiers de confiance permettant de nouveaux usages de la donnée. Le tiers de confiance est un acteur neutre choisi par les parties prenantes pour gérer les partenariats de données et garantir le respect des objectifs, du cadre légal et des principes éthiques. Ces objectifs sont d'offrir des solutions opérationnelles d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et de faire émerger des services créateurs de valeurs sociale, environnementale et économique en s'appuyant sur une dynamique et la coopération des partenaires publics et privés et en associant les citoyens à la gouvernance du tiers de confiance.

PILOTAGE DU PROJET

Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

Conseil régional et État, collectivités locales, acteurs publics, privés et académiques de la donnée (ex : BRGM, GIP RECIA, pôle DREAM, SMO Val de Loire, ENEDIS, GRDF ...).

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre d'adhérents au Consortium, nombre de cas d'usages initiés, nombre de jeux « inédits » publiés.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

- Animation de l'écosystème des producteurs et utilisateurs de données.
- Élaboration d'un cadre juridique et économique.
- Lancement des premiers cas d'usage.

Fiche projet n°4.8

Accompagner les entreprises et les collectivités dans l'innovation numérique

LOIRE VALLEY DATA HUB

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Sélectionné en février 2023 par la Commission européenne en tant que *European Digital Innovation Hub (EDIH)*, le Loire Valley Data Hub est un centre de ressources pour les entreprises et des collectivités locales du Centre-Val de Loire. Il a pour but de les accompagner dans leurs projets d'innovation et de transformation numérique. Le Loire Valley Data Hub soutient particulièrement les entreprises des secteurs clés régionaux : cosmétique, santé, environnement et agriculture. Le EDIH vise à accompagner prioritairement ces secteurs sur les sujets de la cybersécurité et de la traçabilité, et supportera ses bénéficiaires dans la mise en place d'une stratégie « Data ». Une attention particulière sera portée à l'impact environnemental des projets accompagnés. Il vise aussi à promouvoir l'usage des technologies clés, des compétences et des infrastructures numériques avancées (notamment IA, HPC, cybersécurité, IoT, Blockchain ...) présentes en Centre-Val de Loire ou mobilisables au travers des autres EDIHs européens.

Les activités du EDIH sont organisées autour de 4 piliers :

- Tester avant d'investir : accompagner à la maturation des projets individuels par la sensibilisation aux possibilités offertes par les technologies, diagnostiquer de maturité numérique des bénéficiaires et leur proposer un plan d'action personnalisé, et accompagner les projets individuels.
- Développer ses compétences : former les opérateurs locaux, orienter vers les formations techniques, former les managers à encadrer des équipes IT, faciliter l'intégration de compétences numériques dans les organisations.
- Se financer : accompagner la recherche de financement des projets individuels.
- Collaborer pour innover : promouvoir et organiser des événements de networking notamment à l'échelle européenne pour faciliter la mise en place de projets d'innovation collaborative, notamment avec les autres EDIHs, s'attaquer à des défis d'innovation sectoriels, cartographier et mobiliser les compétences locales.

.PILOTAGE DU PROJET

Agence Dev'up Centre – Val de Loire

ANIMATION DU PARTENARIAT

Dev'up Centre-Val de Loire, quatre pôles et clusters (Cosmetic Valley, Polepharma, Dream et AgreenTechValley) ; un centre de formation (le CEFIM), un centre de compétences en IA (le Lab'IA Loire Valley porté par la technopole d'Orléans) et le GIP RECIA pour accompagner les petites collectivités.

INDICATEURS DE RÉALISATION

413 entreprises et 35 collectivités accompagnées sur 3 ans

Année 1 : 56 +10.

Année 2 : 156 +12.

Année 3 : 201+13.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Lancement en octobre 2023. Durée de 3 ans.

Fiche projet n°4.9

Accélérer les débits internet pour l'éducation et la recherche

ReCOR

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le réseau « Réseau de Coopération Optique Régional » (ReCOR), vise à relier l'ensemble des centres de recherche, d'enseignement supérieur ainsi que les lycées, à travers un réseau de fibres optiques dédié, résilient et à ultra-haut débit. Il est constitué d'une infrastructure principale à 100Gb/s et de boucles métropolitaines et départementales à 10Gb/s. Le réseau irrigue volontairement tous les départements de la région, et permettra notamment des initiatives décentralisées de formation à distance et l'utilisation mutualisée de ressources numériques. Il dessert notamment les accès vers le Datacentre Régionale labellisé par le MESRI et vers le réseau RENATER (Réseau National de l'enseignement et de la Recherche).

La tranche principale du réseau ReCOR est financée par le plan de relance Européen REACT-EU, la seconde tranche avec les boucles départementales complémentaires est financée par les fonds FEDER et les fonds du contrat de plan État/région 2021-27.

PILOTAGE DU PROJET

GIP RECIA

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA et Région, Universités, INSA, RIP, fournisseurs de réseaux fibres, État, lycées, INRAE, Intégrateur, consortium Datacentre, RENATER ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de sites desservis : 137.

Nb de site connectés en 1 Gb/s : 107 lycées.

Nb de sites connectés en 10 Gb/s : 27 sites d'enseignement supérieur et de recherche.

Bande passante utilisée par site.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : mise en place du réseau et migration des sites sur le nouveau réseau ReCOR, animation pour des usages ultra-haut-débit.

2024 : migration des sites résiduels, animation des usages, nouvelles initiatives.

Fiche animation n°4.10

Déployer les outils d'intelligence artificielle avec la communauté en région Centre-Val de Loire

IA LOIRE VALLEY

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans les années à venir, on s'attend à ce que l'Intelligence Artificielle soit présente dans toutes les activités. Comment les acteurs de notre territoire vont-ils s'approprier cette nouvelle donne ?

IA Loire Valley fédère les spécialistes régionaux de l'Intelligence Artificielle, issus des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Ce projet d'animation propose :

- Une newsletter d'informations sur les initiatives et les événements régionaux ayant trait à l'IA.
- La liste des formations à l'IA en région.
- La cartographie des acteurs de l'IA.
- Organise régulière des événements rassemblant la communauté.

Cette dynamique s'appuie en particulier sur l'équipe du Lab'IA Loire Valley, portée par la Technopole d'Orléans, qui accompagne les entreprises dans leurs premières utilisations et leur stratégie des technologies de l'IA. On peut retrouver un grand nombre d'informations sur le site : <https://ia-loirevalley.fr>

PILOTAGE DU PROJET

État (DRARI)

ANIMATION DU PARTENARIAT

OVL et l'Etat-DRARI, Région, CRESITT, CNAM, INSA, Universités, Dev'Up.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre d'entreprises ayant contracté avec le Lab'IA.

Nombre d'événements régionaux sur l'IA.

Nombre de formations et d'étudiants mobilisant les technologies IA.

Évolution du nombre d'abonnés à la newsletter.

Nombre d'acteurs dans la cartographie.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Étape 1 : repérage des centres de compétence et d'expériences d'entreprises en région.

Étape 2 : valorisation d'une veille, événements, Kit de communication ludique.

Fiche projet n°4.11

Déployer les outils d'intelligence artificielle avec la communauté en région Centre-Val de Loire

JUNON

Formation et innovation

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le programme Ambition Recherche et Développement (ARD) JUNON financé par la Région Centre-Val de Loire s'inscrit dans le dispositif « ARD Centre-Val de Loire » et associe une vingtaine d'équipes de recherche travaillant ensemble pour :

- Créer et exploiter de nouveaux jumeaux numériques environnementaux.
- Établir de nouveaux services publics et commerciaux pour gérer nos ressources naturelles de façon plus durable.

PILOTAGE DU PROJET

BRGM

ANIMATION DU PARTENARIAT

BRGM et les Universités de Tours et Orléans, CNRS, INRAE, Orléans Val de Loire Technopole, Pôle DREAM Eau & Milieux, ANTEA group et ATOS.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Création de jumeaux numériques sur la partie haute de la Région Centre-Val de Loire (2/3 supérieur) visant les processus et ressources naturelles suivants dans toute la zone critique (zones agricoles, forestières, bords de Loire, Loire, zones urbaines, zone humides, sous-sols ...) :

- Suivi de la qualité de l'eau.
- Prédiction de la quantité d'eau.
- Suivi de la qualité de l'air.
- Suivi des puits et sources de gaz à effet de serre.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : consolidation du consortium, lancement des premiers projets de recherche, structuration des flux de données environnementales pour alimenter les premiers apprentissages.

Après 2023 : optimisation des apprentissages, création de flux de données complémentaires, établissement de référentiels communs, développements métrologiques, validation et tests des premiers jumeaux, développement d'applications et de services.

Fiche animation n°4.12

Fédérer en région les spécialistes de la Cybersécurité

RÉSEAU RÉGIONAL DES ACTEURS CYBER

Écosystème sécurisé

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La cybersécurité est devenue un enjeu majeur pour toutes les organisations. Nous voyons donc émerger actuellement une offre de services dans ce domaine, ainsi que de nouvelles formations. Les besoins sont immenses, et la qualité des réponses s'élabore et doit s'affermir. C'est dans ce cadre qu'il paraît utile de favoriser l'émergence d'un réseau régional des acteurs cyber, qui permettra de repérer et mobiliser les acteurs concernés, de favoriser l'échange d'expérience et une culture commune, de faciliter la cohérence des initiatives, notamment dans le champ de l'action publique, de prendre des initiatives de sensibilisation. Le réseau s'attachera notamment à :

- L'établissement, la mise à jour et la diffusion de la Cartographie régionale des acteurs cyber [Entreprises, Formations, Services étatiques, Services Enquêteurs].
- L'animation des réseaux cyber [Nationaux, Interrégionaux et Régionaux].
- L'organisation et participation à divers d'évènements.

PILOTAGE DU PROJET

Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA et Agence Dev'up, Conseil régional, État, ANSSI, Entreprises de services Cyber, organismes de formation dans le domaine cyber (INSA, Universités ...).

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de membres du réseau.

Nombre de participants aux actions de sensibilisation.

Nombre de diffusions de bonnes pratiques.

Nombre d'évènements (éventuellement par cible : étudiants | entreprises | collectivités | associations | organismes de formations | clusters).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

- Cybermoi/s (plusieurs évènements en OCTOBRE 2023).
- ASSISES AVRIL/MAI 2024.
- CTF départemental (Fev 24) des étudiants avec Finale Régionale durant les ASSISES 24.
- CTF mondial pour les collégiens et les BAC+2 (avec le CANADA).

Fiche projet n°4.13

Créer le centre de réponses à incidents cyber régional

CSIRT cyberRéponse

Écosystème sécurisé

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'ANSSI et la Région Centre – Val de Loire ont signé une convention fin 2021, aux termes de laquelle il sera créé un Centre de réponses à incidents Cyber en région, ayant pour mission de recueillir les appels d'entreprises (PME, ETI), de collectivités locales et de grandes associations ayant subi une attaque cyber, afin de les conseiller dans l'urgence puis de les orienter vers des prestataires experts en cybersécurité référencés et si possible en région. Ce CSIRT a aussi une mission de sensibilisation et d'information préventive.

PILOTAGE DU PROJET

Conseil régional

ANIMATION DU PARTENARIAT

GIP RECIA et Agence Dev'up, ANSSI, entreprises de cybersécurité et services enquêteurs.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de sollicitations annuelles du CSIRT, nombre de demandes d'informations, nombre d'appels sur attaques, nombre d'interventions de sensibilisation, nombre de participants aux actions de prévention, nombre de contrats favorisés par cyberRéponse.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : Incubation du projet de CSIRT par l'ANSSI (janvier 2022-mars 2023), lancement du CSIRT (mars 2023), organisation des assises de la cyber (juin 23), actions de sensibilisation des cibles. Cybermoi/s organisé avec Cybermalveillance.fr en octobre.

2024 : Consolidation du modèle économique du CSIRT, actions de sensibilisations et de formation. Exercice REMPART24 (simulation d'envergure nationale).

Fiche projet n°4.14

Développer les compétences et les expertises en Cyber

CAMPUS CYBER

Écosystème sécurisé

CONTEXTE ET OBJECTIFS

À la suite de l'appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un Campus Cyber Centre-Val de Loire, la région Centre-Val de Loire a identifié un consortium d'acteur autour de l'agglomération de Bourges, de Vierzon et de l'INSA, pour étudier la faisabilité d'un Campus Cyber sur son territoire. Ce campus aurait pour objectif de développer les compétences et les expertises en matière de cybersécurité, de former des professionnels de haut niveau, de favoriser l'innovation, d'animer l'écosystème, et de soutenir la création d'entreprises ou la montée en compétence dans ce domaine.

L'étude de préfiguration lancée en 2023 du Campus Cyber en Centre-Val de Loire doit permettre de :

- Identifier les besoins en matière de formation, de recherche, d'innovation, d'animation et de développement économique dans le domaine de la cybersécurité sur le territoire.
- Évaluer la pertinence et la faisabilité de la création d'un Campus Cyber en Centre-Val de Loire.
- Définir les contours et les missions du Campus Cyber (offre de formation, d'animation, de recherche, d'incubation, de valorisation, de services, de partenariats, etc.).
- Élaborer un plan d'actions pour la mise en place du Campus Cyber (organisation, financement, gouvernance, calendrier, etc.).

PILOTAGE DU PROJET

BOURGES +

ANIMATION DU PARTENARIAT

Bourges +, CC Vierzon, INSA, Région, GIP RECIA, CSIRT.

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de réunions de préparation, nombre d'acteurs mobilisés.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : réalisation de l'étude de préfiguration.

2024 : lancement du Campus Cyber Centre-Val de Loire.

Fiche projet n°4.15

Transformer les usages numériques dans l'enseignement supérieur,
plus proches, professionnalisants et propres

PRO3 (Proche, Professionnalisant, Propre)

Le numérique au service des politiques publiques

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'AMI DEMO ES (démonstrateur de l'enseignement supérieur) qui fédère les acteurs de l'enseignement supérieur public régional pour :

- Expérimenter en vraie grandeur et dans une nouvelle approche globale, toutes les dimensions de la transformation numérique et en les prenant en compte de façon simultanée.
- Identifier, accompagner un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur prêts à devenir des démonstrateurs de cette transformation (essaimage des résultats positifs) tout en encourageant la mise en place de partenariats avec les entreprises de la Edtech.

Actions engagées :

- Des fiches sur la transition écologique du numérique (bonnes pratiques et usages, industrialisation poste de travail, mesure d'impact carbone, gestion D3E, solutions Low-Tech, DataCentre écologique).
- VDI (Virtual Desktop Infrastructure), rationalisation des besoins, support logiciel aux étudiants.
- Expérimentation des Open Badges à destination des étudiants, enseignants et personnels pour valoriser les compétences transverses hors diplôme.
- Apprendre à apprendre / apprendre à enseigner (learning center, initiatives pédagogiques, réalité augmentée, Mooc Enfipro, approche par compétences, hybridation des enseignements).
- ED Tech : Jeux sérieux et simulation d'entretiens d'embauches.

PILOTAGE DU PROJET

Comité de pilotage PRO3 : Universités d'Orléans et de Tours, INSA Centre-Val de Loire, CNAM

Porteur : Université d'Orléans.

ANIMATION DU PARTENARIAT

Universités d'Orléans et de Tours, INSA Centre-Val de Loire, CNAM, Académie Orléans-Tours, BRGM, ESAD, autres établissements d'enseignement supérieur (Limoges, Amiens, Le Mans).

INDICATEURS DE RÉALISATION

Indicateurs de réalisation : nombre d'étudiants et de personnel impliqués. Nombre d'open-badges distribués. Mesure d'impact carbonés des SI. Niveau d'adoption des outils EdTech. Nombre de machines virtuelles à destination des étudiants.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2023 : corpus des bonnes pratiques numériques écologiques, Industrialisation du poste de travail, 1e expérimentation VDI (panorama des outils utilisables), Journée Réalité Augmentée le 8 juin, Dispositifs de sensibilisation à la sobriété numérique. Migration de machines vers le Datacentre. Lancement de la distribution d'open-badges.

2024 : réalisation de serious game, expérimentation volet EdTech, 2^e phase expérimentation VDI, écosystème pédagogique et matériel 100% libre. Études géothermie et groupe froid.

Fiche projet n°4.16

Faciliter l'émergence des startups

FRENCH TECH CENTRAL

Écosystème sécurisé

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'une des ambitions de la French Tech est de faire des ministères et services publics des partenaires pour le développement des start-ups. La possibilité de bénéficier d'échanges rapides et lisibles avec les acteurs publics figure en tête des attentes des entrepreneurs français. C'est là tout l'objectif du programme French Tech Central. Le programme French Tech Central apporte un accompagnement de proximité aux start-ups grâce à une offre organisée pour répondre aux besoins concrets des entrepreneurs.

En région Centre – Val de Loire, le programme French Tech Central est mis en œuvre par l'opérateur qu'est l'association Digital Loire Valley, correspondant régional de la Mission French Tech. Digital Loire Valley fédère les startups qui innovent avec le numérique, accélère la croissance des entreprises innovantes et organise des synergies avec les industriels de la French Fab.

Digital Loire Valley mobilise les services publics tels l'INPI, l'AFNOR, la DRFIP, la DREETS ou la Banque de France, notamment en facilitant la prise de rendez-vous et le suivi des démarches favorables à la croissance rapide des startups sur l'ensemble du territoire régional.

PILOTAGE DU PROJET

Digital Loire Valley

ANIMATION DU PARTENARIAT

Digital Loire Valley et État-DREETS, Région, Métropoles de Tours et d'Orléans, Dev'Up, CCI, BPI France, INPI, AFNOR ...

INDICATEURS DE RÉALISATION

Nombre de services publics présents sur la plateforme.

Nombre de startups bénéficiaires (en cumulé depuis l'origine).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

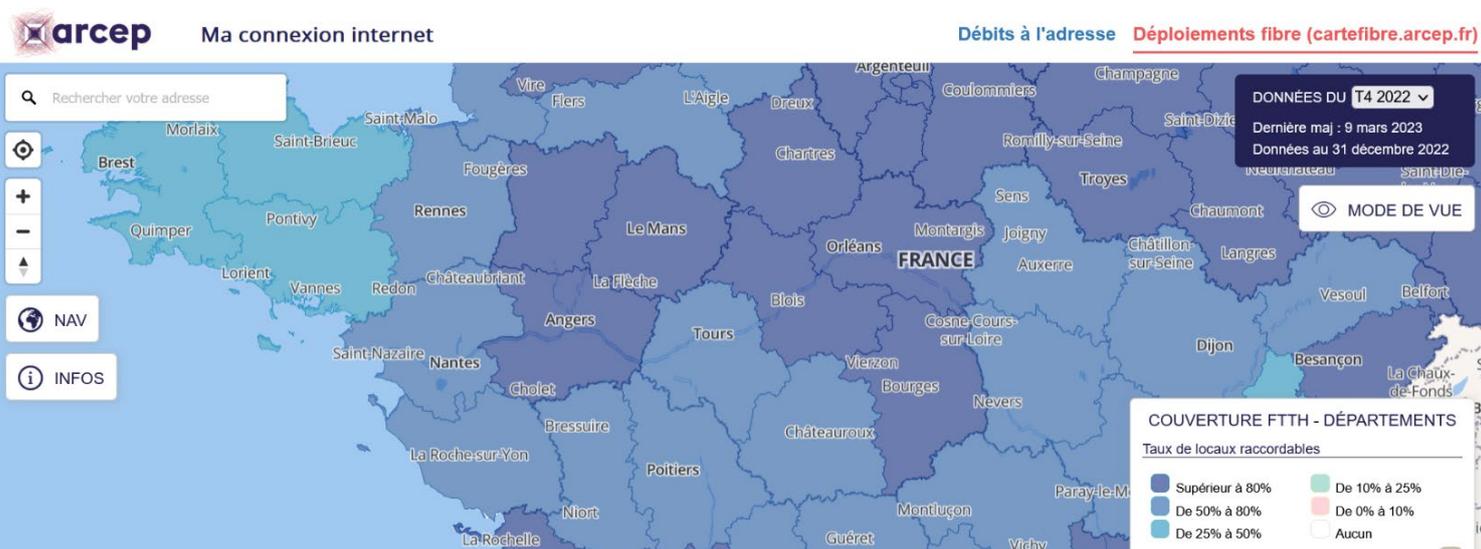
Juin – septembre 2023 : déploiement de la plateforme French Tech Central en coordination avec les « référents startups » des services publics concernés.

Septembre 2023 – décembre 2024 : actions de promotion de French Tech Central.

Annexe 2 : Déploiement des infrastructures

I- Fibrage

		Etat des déploiements FttH en région Centre-Val de Loire							
		Source : ARCEP 1er trimestre 2023 et SMO (financement public de la zone publique)							
			18	28	36	37	41	45	Total
Zones privées (zones très denses et zones AMII)	T1 2023	Prises construites	76 012	85 163	43 549	178 198	76 101	167 050	626 073
		% (prises construites/ prises à couvrir)	93%	91%	93%	91%	92%	91%	92%
	2025 (objectif contractuel 2022)	Prises prévues	81 686	93 479	46 935	194 812	83 080	183 391	683 383
		% (prises prévues/prises à couvrir)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Zones publiques	T1 2023	Prises construites	101 350	93 884	72 993	150 407	106 707	185 854	711 195
		% prises construites/prises à couvrir	80%	97%	66%	78%	80%	80%	80%
	2025	Prises prévues	126 228	97 246	110 451	204 436	139 152	217 476	894 989
		% Prises prévues/prises à couvrir	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Zones AMEL	T1 2023	Prises construites		64 055					
		% (prises construites/ L & E de la zone AMEL)		91,5%					
	2025	Prises prévues		70 013					
		(Prises prévues/prises à couvrir)		100%					
Total	T1 2023	Prises construites	177 362	243 102	116 542	328 605	182 808	352 904	1 337 268
		% prises construites/prises à couvrir	85%	93%	74%	82%	82%	88%	85%
	2025	Prises prévues	207 914	260 738	157 386	399 248	222 232	400 867	1 578 372
		% Prises prévues/prises à couvrir	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

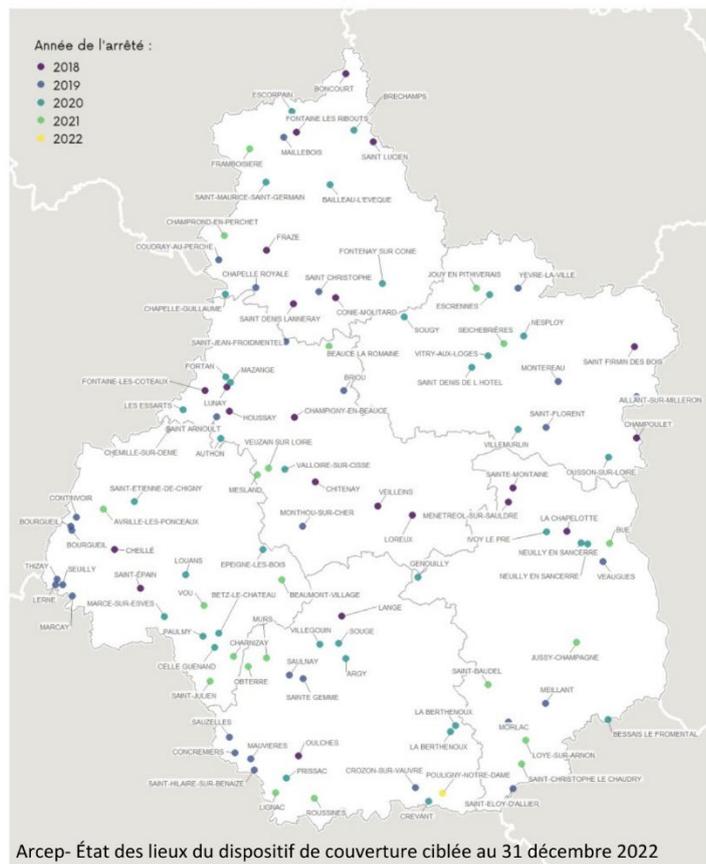


II- Téléphonie mobile

Centre-Val De Loire

Sites du dispositif de couverture ciblée mis en service dans le Centre-Val de Loire au 31/12/2022

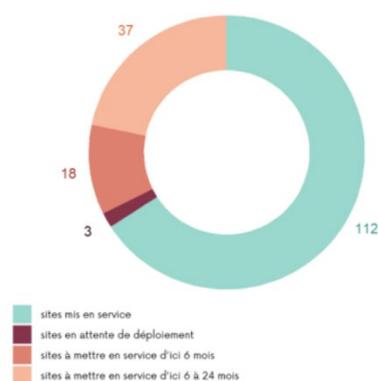
Nombre total de sites mis en service dans la région : 112



Date des données : 31/12/2022

Avancement du dispositif de couverture ciblée dans le Centre-Val de Loire

Nombre total de sites pour couvrir les zones arrêtées dans la région : 170



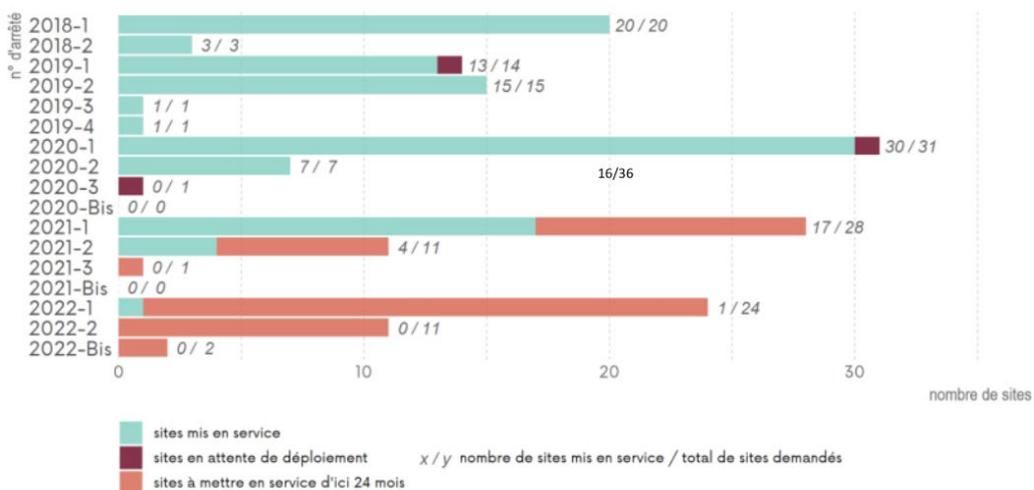
Certains sites sont mutualisés entre opérateurs : ils sont comptabilisés une seule fois.
Certains sites apparaissent dans plusieurs arrêtés : ils sont comptabilisés uniquement lors de leur première occurrence.

Date des données : 31/12/2022

Arcep- État des lieux du dispositif de couverture ciblée au 31 décembre 2022

Avancement du dispositif de couverture ciblée par arrêté dans le Centre-Val de Loire

Nombre total de sites pour couvrir les zones arrêtées dans la région : 170



Certains sites sont mutualisés entre opérateurs : ils sont comptabilisés une seule fois.
Certains sites apparaissent dans plusieurs arrêtés : ils sont comptabilisés uniquement lors de leur première occurrence.

Date des données : 31/12/2022

Arcep- État des lieux du dispositif de couverture ciblée au 31 décembre 2022

Annexe 3 : Bilan SCORAN V3

Nous en sommes à la quatrième version de rédaction de la SCORAN pour la région Centre-Val de Loire. Une première version a été rédigée en 2010, avec l'objectif de donner des lignes de référence pour la rédaction des Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique (SDAN), élaborés à l'échelle des six départements. La deuxième version a été conçue en 2014, et s'articulait autour de deux parties principales, la première consacrée aux infrastructures télécom, en particulier la fibre optique, et une deuxième sur les usages dans quatre champs de l'action publique : la formation, la santé, l'administration et le développement économique. La troisième version a été validée en mars 2019, lors d'une Commission régionale de stratégie numérique présidée par le Ministre Julien DENORMANDIE. Résultat d'une large concertation, elle a été concrétisée à travers « Le projet numérique partagé », une feuille de route comprenant une trentaine de fiches-projets.

1 – Gouvernance de la SCORAN V3

Comme prévu, une gouvernance a été installée, à travers un Comité de Pilotage de la SCORAN, co-présidé par le SGAR et l'élu régional délégué au numérique, et associant les grandes collectivités et des partenaires impliqués.

Le Comité de Pilotage s'est réuni en septembre 2019, en juillet 2020 et en avril 2021. Il a permis de faire un point sur l'ensemble des projets, en organisant des présentations et des dialogues sur ceux qui évoluaient le plus.

En octobre 2020, une Commission régionale de stratégie numérique (CRSN) dédiée aux usages avait fourni l'occasion de voir intervenir l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, puis de faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la SCORAN.

Début 2022, la SGAR et l'élu régional délégué au numérique ont décidé de lancer une démarche de concertation afin de proposer une nouvelle mouture de la SCORAN, prenant en compte les impacts très forts de la période de pandémie sur les usages numériques.

2 – Infrastructures numériques

Dans le tableau de bord de la SCORAN V3 dédié au fibrage de la région Centre – Val de Loire, on constatait qu'au quatrième trimestre de 2018, il y avait environ 44% des prises construites, et il était prévu d'atteindre 82% en 2022. C'est ce qui s'est passé, car selon les chiffres de suivi de l'ARCEP, les opérateurs publics et privés déclarent un peu plus de 80% de prises éligibles à la fibre au quatrième trimestre 2022. Par contre, le rythme par département est un peu différent de celui qui avait été annoncé, le département de l'Eure-et-Loir ayant atteint un pourcentage supérieur, tandis que d'autres atteindront leur objectif dans quelques mois. Globalement, le fibrage de la région est en très bonne voie.

S'agissant de la couverture en téléphonie mobile, les équipes animées par les préfetures et associant les collectivités, les SMO et les opérateurs ont travaillé à la mise en œuvre du « New deal » établi par l'État. À la fin 2022, les arbitrages prévoyaient la construction de 170 sites en région, dont 112 avaient déjà été mis en service, 3 en cours de construction, et 55 prévus dans un délai de 6 à 24 mois. Dans le même temps, un effort avait été fait par les opérateurs pour couvrir le territoire avec des routeurs 4G, notamment les voies routières et ferroviaires.

3 - Les usages numériques

Il avait été proposé de distinguer des usages transversaux et des usages thématiques.

Transversalement, la SCORAN V3 proposait un certain nombre de repères éthiques, s'appuyant sur les principes républicains, la constitution, les lois. On notait l'importance de la Loi pour une République numérique, de la loi handicap et de ses objectifs d'accessibilité, ou encore le Règlement Général sur la Protection des Données.

On peut remarquer que l'organisation des Human Tech Days a souvent permis une réflexion éthique et philosophique sur les usages du numérique, et que les enjeux de la protection des données ou de leur

ouverture ont suscité des initiatives et des animations (challenge Open data, déploiement d'une offre mutualisée de DPO ...). Fin 2022, 690 communes sur 1758 ont désigné un DPO.

Par contre, même s'ils étaient pointés, les enjeux de l'accessibilité et de l'impact environnemental du numérique, ou encore de l'addiction aux écrans n'ont pas été investis, ou très peu.

3-1 : Enjeux transversaux, de la médiation, des données et de la formation.

La Médiation : à travers le consortium de médiation numérique, labellisé en 2021 et renommé « Hub-Lo », une dynamique a été lancée sur tous les territoires, facilitant la convergence des démarches antérieures comme les Espaces Publics Numériques, les Promeneurs du Net notamment, avec les initiatives gouvernementales de création des Espaces France Service, puis des Conseillers Numériques France Service. Un réseau de tiers-lieux s'est constitué, bientôt fédéré dans le cadre du réseau Ambitions Tiers-lieux.

Les données : s'agissant de l'usage des données pour la décision publique, le challenge open data s'est vu renforcé dans le cadre du Plan de relance, tandis que le réseau Do.TeRR fédérant environ 200 professionnels, organisait ses premières assises en avril 2022. Le Département du Loiret et la Métropole d'Orléans ont développé des applications web de valorisation du patrimoine naturel et touristique, et le SMO Val de Loire Numérique a déployé un réseau wifi touristique. Le datacentre a été labellisé au niveau national.

La formation : pour les collégiens, tous les Départements ont retenu l'Espace Numérique de Travail proposé par le GIP RECIA et d'ores et déjà utilisé dans les lycées. Un e-portfolio étudiant était expérimenté et l'utilisation des open-badges était démocratisée dans différentes communautés. L'expérience de construction de Moocs était partagée par les deux Universités, le Cnam et le GIP FTLV.

3-2 : Enjeux thématiques de la santé, des services publics et du développement économique.

La santé : le développement de la télémédecine a fortement progressé dans notre région, tandis que des outils numériques étaient développés pour faciliter la coordination entre les acteurs médicaux. Un living lab santé a été déployé dans un partenariat entre les sociologues de l'Université de Tours et la Mutualité Française.

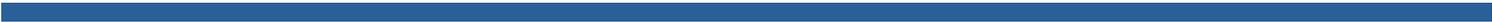
Les services publics : on doit souligner que peu de projets ont été déployés au profit direct des services publics, et il est clairement apparu qu'il y avait là de grandes marges de progrès.

Le développement économique : c'est dans le domaine du développement économique que la SCORAN proposait le plus grand nombre de projets. On doit souligner le succès de l'initiative prise par l'État, relayée par la Technopole d'Orléans, pour accompagner les entreprises dans l'utilisation de l'Intelligence artificielle. Par ailleurs, les actions de l'agence Dev'up ont permis d'accompagner des entreprises dans leur transformation, avec des subventions de la Région, et de les porter à l'international dans le cadre de différents salons dédiés au numérique. Le réseau des développeurs économiques locaux a été fédéré à travers l'initiative France Num.

On doit repérer que certains projets ne seront pas repris dans la rédaction de la quatrième mouture, soit parce qu'ils n'ont pas mobilisé suffisamment de partenaires pour fructifier (pass numérique, outils numériques de la démocratie, observatoire de la transformation numérique, nouvelles places de marché), soit parce qu'ils sont achevés ou non reconduits (projet Open-badges, ENT, Byod, Moocs, Living lab, propulseur international).

4 – La SCORAN V3, un exercice stratégique utile pour la cohérence de l'action publique

Notre région est-elle la seule qui persiste dans l'élaboration d'une SCORAN. On peut remarquer que ce suivi continu et collégial des projets numériques les plus importants permet aux décideurs publics de ne pas doubler les initiatives, de trouver des convergences (exemple des ENT pour les collégiens et les lycéens), de hiérarchiser les enjeux et les financements, par exemple dans les grandes contractualisations entre l'État et la Région, ou encore avec l'Europe.



Stratégie de COhérence Régionale d'Aménagement (et d'usages) Numérique en région Centre-Val de Loire

VERSION N°4
JUN 2023


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE**


Recia
RESOURCES NUMÉRIQUES PUBLIQUES
en Centre-Val de Loire